

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

217^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève - Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le revenu national suisse a atteint 22 milliards en 1954

Il a augmenté de 1100 millions par rapport à 1953

Le revenu national suisse s'élevait à 9 milliards 46 millions de francs en 1938. Selon les chiffres définitifs qui viennent d'être publiés par le Bureau fédéral de statistique, il a atteint 22 milliards de francs en 1954. L'augmentation est de 12 milliards 540 millions de francs par rapport à l'avant-guerre, et de 1 milliard 100 millions par rapport à 1953.

Que signifient au juste ces chiffres astronomiques ? Le revenu national peut être défini comme le produit annuel de l'activité économique; il comprend les salaires, les intérêts, les rentes, les bénéfices; en un mot toutes les rémunérations des trois facteurs de la production: travail, capital et terre.

Mais la hausse de 5% enregistrée entre 1953 et 1954 signifie-t-elle un accroissement identique du pouvoir d'achat ? Non, parce que l'indice des prix à la consommation s'est élevé d'un point durant l'année. A défaut d'un témoin plus exact des variations du coût de la vie, les indications que donne cet indice permettent de pondérer le revenu nominal de manière assez satisfaisante. En éliminant l'influence de la hausse relativement faible des prix, on s'aperçoit que le revenu national réel est monté de 3% en 1954 par rapport à 1953. Mais il faut encore tenir

Le bénéfice des entreprises (1) a atteint, en 1954, 2 milliards 500 millions, contre 2 milliards 290 millions en 1953. L'augmentation a été de 60 millions pour les sociétés anonymes (bénéfices distribués et non distribués) et de 50 millions pour les entreprises publiques et les coopératives.

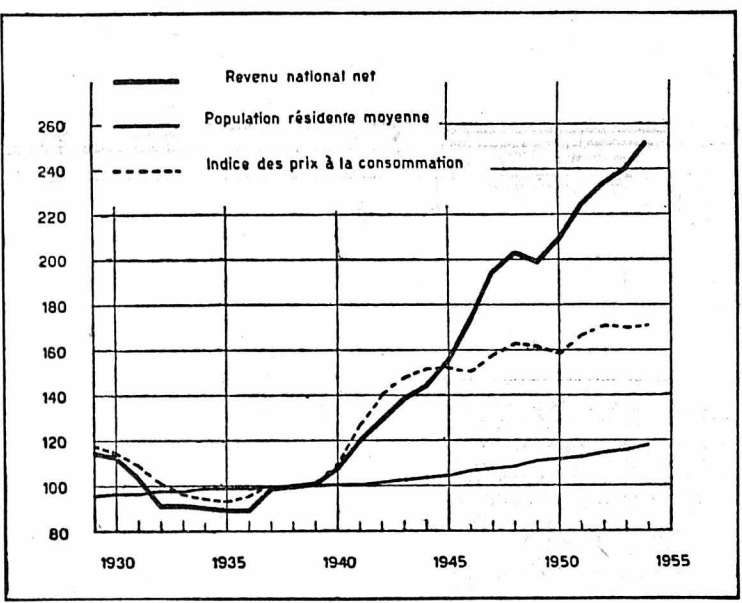
A noter que le montant des impôts directs payés par les personnes morales s'est élevé de 100 millions pour atteindre 570 millions.

Au chapitre des revenus du capital, les intérêts ont augmenté de 4% et passé de 2 milliards 30 millions en 1953 à 2 milliards 110 millions en 1954. Deux causes principales sont à l'origine de cette hausse: d'une part la construction de nombreux bâtiments à loyers élevés a fait monter le revenu des immeubles; de l'autre, l'affluence des capitaux a provoqué un accroissement de la somme des intérêts.

De même, le solde des revenus étrangers s'est accru de quelque 50 millions en raison surtout de l'augmentation des investissements suisses à l'étranger.

La répartition du revenu national ne s'est guère modifiée entre 1953 et 1954. Il faut remarquer toutefois que la part du revenu du travail qui,

Le revenu national suisse de 1929 à 1954
1938 = 100



De 1929 à 1936, durant la crise, le revenu national net a baissé de 3% en moyenne chaque année, mais le revenu réel resta élevé en raison du recul des prix. De 1937 à 1944, l'accroissement du revenu nominal (environ 6% en moyenne par année) fut accompagné d'une hausse des prix encore plus marquée, ce qui entraîna une diminution du revenu réel. La guerre fut suivie d'une période de prospérité durant laquelle le revenu nominal monta de 7% par année. Le revenu réel s'est aussi fortement accru (environ 6% par an), les prix ne s'étant que modérément élevés dans le même temps. Compte tenu de l'accroissement de la population, on note pour les années d'après-guerre une progression de plus de 3% du revenu réel par habitant.

compte que la population a augmenté durant cette année. De calcul en calcul, on arrive ainsi à la conclusion que le revenu national réel s'est élevé de 2%. Par habitant, il a atteint 2060 fr., c'est-à-dire 30 fr. de plus qu'en 1953 et 283 fr. de plus qu'en 1938. Telle est l'ultime indication du baromètre helvétique du bien-être.

Les trois groupes de revenus compris dans la statistique ont participé à cette hausse, mais dans des proportions différentes.

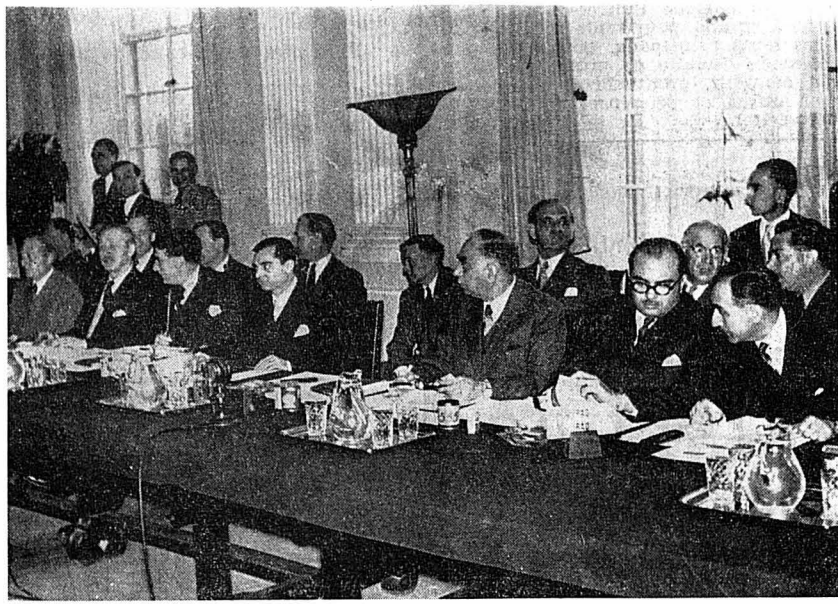
Le revenu nominal du travail, qui englobe les salaires, les traitements, les contributions sociales des employeurs et le revenu des militaires, forme un peu moins de 60% du revenu national net: il est passé de 12 milliards 410 millions de francs en 1953, à 12 milliards 830 millions en 1954. L'augmentation est ainsi de 3 1/2%, contre 2% seulement l'année précédente. Le revenu d'exploitation des personnes de condition indépendante (qui comprend aussi bien le salaire et le bénéfice de l'entrepreneur que l'intérêt du capital propre de l'entreprise) est passé de 4 milliards 130 millions à 4 milliards 410 millions. Il a ainsi augmenté de 280 millions, alors que l'année précédente la hausse n'avait atteint que 120 millions. Le Bureau fédéral de statistique note à ce propos que «pareil écart s'explique avant tout par les heureuses circonstances dont l'agriculture a bénéficié; en effet, le revenu de ce secteur économique, qui n'avait guère progressé depuis une dizaine d'années, a fait un bond soudain en s'élevant de 200 millions de francs en 1954; cet essor est dû essentiellement à l'abondance des récoltes, surtout de céréales et de pommes de terre».

Un département français désire changer de nom

NANTES, 27. — Le Conseil général du département de la Loire-Inférieure a voté une motion demandant que le département s'appelle département de la Loire-Atlantique.

Il y a quelque temps, le département de la Seine-Inférieure a vu son nom transformé en département de la Seine-Maritime. Auparavant déjà, le département de la Charente-Inférieure avait été débaptisé pour prendre le nom de Charente-Maritime. D'aucuns estiment péjoratif en effet, le vocable «inférieur».

L'U. R. S. S. proteste de nouveau contre l'adhésion de l'Iran au pacte de Bagdad



M. Molotov a reçu samedi le chargé d'affaires d'Iran à Moscou, M. Etassami, et lui a remis une note du gouvernement soviétique rejetant le mémorandum du gouvernement iranien du 17 octobre au sujet de l'adhésion de l'Iran au pacte de Bagdad. Le gouvernement soviétique considère que cette adhésion constitue un acte hostile envers l'U. R. S. S., et une violation des traités conclus entre les deux pays. Notre cliché: les délégués à la conférence de Bagdad qui vient de terminer ses travaux.

Au lendemain d'un tragique accident de l'Alpe Le corps de Louis Lachenal héros de l'Anapurna redescendu à Chamonix

GRENOBLE, 27 (A.F.P.). — Louis Lachenal, dont nous avons annoncé samedi la disparition dans une crevasse de la région de Chamonix, était entré en 1949 dans la compagnie des guides de cette même ville, alors qu'il comptait déjà de nombreuses courses de haute montagne à son palmarès. Sa notoriété lui valut d'accompagner Lionel Terray à la face nord de l'Eiger

et dans l'ascension victorieuse du Piz Badil.

Ses qualités exceptionnelles de grimpeur et de spécialiste des glaciers l'avaient amené à participer à l'expédition française de l'Anapurna.

(Lire la suite en 9^{me} page)



Le célèbre alpiniste Louis Lachenal, l'un des vainqueurs de l'Annapurna, photographié en août dernier devant l'Aiguille du Midi où il vient de tomber dans une crevasse profonde de 70 mètres.

Un monument à la gloire de l'horlogerie

Un musée par l'image luxueusement présenté par M. Alfred Chapuis

«Notre époque est celle de l'image. On ne lit plus, on regarde», disait récemment André Chamson, au cours de sa conférence des «Rencontres internationales». Un ouvrage tel que celui de M. Alfred Chapuis: «L'horlogerie dans l'art», vient à l'appui de cette constatation. C'est une sorte de musée imaginaire ou de musée par l'image, en 212 planches retraçant l'histoire des appareils horaires depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, plus particulièrement de l'horloge et de la montre dès le XIV^{me} siècle. Ces dernières y sont mises aussi en valeur comme symboles de la mesure du temps et de sa fuite inexorable. Quant au texte, il se réduit aux légendes rédigées en trois langues, accompagnant les illustrations, à quelques notes explicatives placées en fin de volume et à de très brèves introductions aux divers chapitres.

— nous nous en avisons à ce coup — il y a bien des manières de regarder les ouvrages du passé. La plupart des amateurs s'intéressent surtout aux qualités proprement artistiques, d'autres étudient les visages humains et leur psychologie, d'autres encore examinent le costume, les décors, que sais-je ? M. Chapuis, lui, poussé par son démon intime, cherche et découvre la pendule.

On imagine aisément ce qu'un ouvrage comme celui qu'il nous offre — et c'est le second de la saison! — représente d'études, de lectures, de voyages et de patientes recherches au cours de longues années. Il y a là une somme de travail: la somme d'une vie entière. Et une somme qui cependant comportait un choix difficile. «Le sujet est si vaste, nous dit l'auteur lui-même, les pièces rassemblées si nombreuses, qu'on en pourrait faire plusieurs volumes pareils à celui qui vient de sortir des presses de la maison Scriptor S. A., de Lausanne (1).»

Les musées et les collections particulières de dix pays différents ont fourni la documentation de ce magnifique ouvrage. Certaines images ont été choisies pour leur indéniable valeur artistique, d'autres pour la note humoristique qu'elles apportent, d'autres encore, pour la contribution folklorique qu'ils fournissent.

Dorette BERTHOUD.

(Lire la suite en 9^{me} page)

Berlin-Ouest proteste contre l'échec de Genève



Il y a quelques jours, les habitants de Berlin-Ouest ont manifesté contre l'échec de la dernière conférence de Genève et lancé un appel solennel aux Allemands de la zone soviétique pour que s'organise un référendum libre, visant à la réunion des deux Allemagnes.

Selon les savants atomistes anglais C'est une super-bombe à hydrogène et uranium qui a explosé en Russie

LONDRES, 27. — Selon le «News Chronicle», quotidien libéral, l'explosion atomique récemment intervenue en U. R. S. S. aurait été si puissante que les autorités soviétiques ont dû probablement faire évacuer une zone grande comme l'Angleterre et le pays de Galles réunis.

Les savants atomistes de Harwell et d'Algermaston estiment qu'il ne s'agit pas là d'une bombe «H» ordinaire, mais bien d'une bombe à hydrogène et uranium, dont l'effet destructeur est beaucoup plus étendu.

Le journal affirme qu'une bombe du même type a été essayée par les Etats-Unis en mars 1954 à Bikini.

Elle a pour noyau et détonateur une bombe atomique composée d'uranium pur, autour de laquelle on a disposé du lithium et du deutérium, qui sont les éléments constitutifs de la bombe à hydrogène. La bombe à hydrogène agit à son tour comme détonateur sur une masse d'uranium brut non marché dans laquelle l'ensemble de la bombe est enrobé.

Prochaines expériences américaines ?

Le gouvernement américain va procéder, au printemps prochain dans le Pacifique, à des expériences de bombes à hydrogène d'un nouveau modèle, qui sera égal ou supérieur aux nouvelles armes soviétiques.

La radioactivité augmente

LONDRES, 28 (Reuter). — On signale, de diverses places, une augmentation de la radioactivité de l'atmosphère après l'explosion de la bombe à hydrogène soviétique. L'observatoire de Fukushima, au Japon, signalait dimanche que l'eau de pluie tombée dans la matinée sur le sud du Japon contenait 28,000 unités Geiger par litre et par minute. Le ministre de l'Hygiène du Japon avait déclaré naguère que la vie même était en danger au milieu d'une atmosphère de plus de 100 unités Geiger. L'institut de physique de Heidelberg signale une augmentation de la radioactivité de l'atmosphère.

POLIO: «Le vaccin Salk assure une protection efficace»

estiment les experts du monde entier

STOCKHOLM, 27 (A.F.P.). — Un communiqué publié à l'issue de la conférence d'experts des vaccins antipoliomyélitiques, réunis à Stockholm par l'Organisation mondiale de la santé, déclare notamment: «Le vaccin du type Salk sur la poliomyélite assure une protection efficace aux enfants âgés de 6 à 10 ans, mais il n'est pas encore possible d'établir avec précision la durée de l'immunité après vaccination».

Khrouchtchev: «Nous ne lâcherons jamais la première bombe»

BANGALORE (Inde), 27 (Reuter). — M. Khrouchtchev a déclaré, samedi, à Bangalore, que la dernière explosion atomique en Russie représentait dans ses effets l'explosion de millions de tonnes de trinitrotoène. Il a ajouté: «J'affirme que l'U. R. S. S. n'utilisera jamais cette arme la première. Il s'agit d'une explosion d'une puissance sans précédent. Nous serions heureux que ces bombes n'exploient jamais sur des villes ou des villages.»

La méthode de cette explosion était nouvelle. Les experts ont utilisé un minimum d'énergie atomique pour obtenir le maximum d'effet. Si quel qu'un déclenche la guerre, il aura la réponse qu'il mérite.

Lors des explosions de bombes à hydrogène aux Etats-Unis, la puissance explosive représentait approximativement un éclatement de 16 à 18 millions de tonnes de trinitrotoène.

Pour le secrétaire américain à l'air «Les Etats-Unis possèdent la force la plus foudroyante du monde»

WASHINGTON, 28 (A.F.P.). — M. Donald Guarles, secrétaire à l'air, a affirmé de nouveau, dimanche, que les Etats-Unis possèdent «la force la plus foudroyante du monde».

Il a ajouté que les informations diffusées par Moscou sur les expériences thermo-nucléaires récemment effectuées en U. R. S. S. ne modifiaient en rien son opinion.

«Ces informations, a-t-il dit au cours d'une interview télévisée, ne font que souligner l'intérêt que portent les Russes au perfectionnement des armes de toutes sortes, en dépit de «leurs paroles sur la mise hors-la-loi de la bombe atomique».

Il a admis que l'Union soviétique pouvait posséder actuellement plus d'avions que les Etats-Unis, mais il a souligné que cette infériorité numérique ne créait pour son pays aucun «danger sérieux».

LIRE AUJOURD'HUI

«Le «niet» soviétique à Genève a renforcé la position du gouvernement de Bonn

PAGE 4

IMMEUBLES

On offre à vendre ou à louer une

VIGNE

d'un ouvrier et quart, à Rugeolet, ainsi qu'un champ de 3500 m² à la Verne. S'adresser à Charles Fauguet, Bevaix.

A vendre environ 9500 m² de beaux

TERRAINS A BATIR

(Auvergnier - Peseux) en nature de vignes; vue imprenable. Possibilités de lotissements. Adresser offres écrites à M. G. 353 au bureau de la Feuille d'avis.



OFFRE A VENDRE

Beaux terrains à bâtir

A la Coudre
A Hauterive
A Saint-Blaise
A Cornaux
A Peseux
A Corcelles
A Serrières
A Auvergnier
A Colombier
A Bôle

Possibilités de lotissements

S'adresser à :
Télétransaction S. A.
Faubourg du Lao 2

A LOUER

A louer, en ville,
2 LOCAUX

de bureaux, avec W.-C. et chauffage général. Loyer mensuel: 85 fr. — Etude Ed. Bourquin, avocat et gérances, Terreaux No 9, Neuchâtel.

PESEUX

A louer pour tout de suite, beau logement de trois pièces, véranda (centre du village), jardin potager. Loyer mensuel: 95 fr. Adresser offres écrites à M. G. 354 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de MMes Maurice et Blaise Clerc, notaires

4, rue du Musée - Neuchâtel - Tél. 5 14 68

A LOUER AU SUCHIEZ pour le 24 janvier 1956,

APPARTEMENT de 3 chambres

cuisine, salle de bains, balcon et dépendances. Chauffage général. Service de conciergerie. Loyer mensuel Fr. 140.— + chauffage.

CHAMBRES

Chambre à louer, pour le 1er décembre ou date antérieure. Mme Godat, Beaux-Arts 7.

A louer chambre, dans le haut de la ville. — Tél. 5 39 51.

PENSIONS

Jolie chambre, vue, soleil, Fr. 50.— par mois, avec pension-famille. — Vieux-Châtel 29, 2me étage.

DEM. A LOUER

Etudiant cherche pour le 10 janvier 1956, **CHAMBRE** avec petit déjeuner, au centre de la ville. Adresser offres écrites avec prix à B. T. 356 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour le 1er décembre ou date à convenir un

GARÇON DE MAISON

Se présenter au restaurant du Martin-Pêcheur, Monruz. Téléphone 5 26 54.

On cherche

JEUNE FILLE

pour petit ménage. Téléphone 5 41 30.

LONDRES

Pour début janvier, on cherche une **jeune fille** pour aider au ménage, dans famille américaine. Adresser offres écrites à Mme Cachelin, rue de la Serre 4, Neuchâtel.

Nous cherchons, pour entrée immédiate, pendant le mois de décembre,

OUVRIÈRES AUXILIAIRES

propres et habiles. Ne pas se présenter sans convocation. Prière de faire offres écrites ou par téléphone à

MIGROS

Société coopérative
Neuchâtel 2 - Gare

Administration privée de la ville cherche pour le début de janvier ou pour date à convenir un (e)

employé(e) de bureau

connaissant bien la sténodactylographie. Adresser les offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres X. O. 350 au bureau de la Feuille d'avis.

Quel

TOURNEUR-MÉCANICIEN

cherche à se créer situation stable ? Travail intéressant et varié Caisse de prévoyance, assurance décès. Ecrire avec copies de certificats, prétentions de salaire et date d'entrée à D. V. 357 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage soigné

de deux messieurs cherche Suisse honnête et qualifiée, de 30 à 50 ans, pour tenir leur intérieur et préparer les repas principaux. Bonne cuisinière propre et soignée. Horaire de présence à discuter. Entrée à convenir, éventuellement 3 janvier 1956. Adresser offres et références à Case postale 32276, Neuchâtel.

Nous engageons pour tout de suite :

**POLISSEURS
FRAISEURS
SERRURIERS
SOUDEURS**

pour notre fabrication d'accumulateurs. Ouvriers consciencieux et sérieux trouveront places stables et bien rémunérées. Offres avec certificats de travail sont à adresser ou se présenter du lundi au vendredi de 8 à 18 heures à

ELECTRONA S. A., Boudry

Nous cherchons pour tout de suite, éventuellement pour époque à convenir

Ires VENDEUSES

capables et connaissant le français et l'allemand, pour nos rayons

PORCELAINE

**PASSEMENTERIE - BOUTONS
COLIFICHETS - ECHARPES**

Faire offres avec photos, références et copies de certificats aux

Grands Magasins Bouldoires & Cie
Bienne

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie de Fleurier

cherche à engager pour tout de suite

1 MÉCANICIEN pour divers travaux de fine mécanique de précision,

1 MANŒUVRE ayant quelques éléments de mécanique.

Faire offres avec mention des prétentions de salaire, sous chiffres P 7875 N à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre département de vente

CORRESPONDANT

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'allemand et si possible d'italien.

Nous offrons place stable avec caisse de retraite.

Adresser offres avec photo, prétentions de salaire, copies de certificats et curriculum vitae à

MUELLER S. A., fabrique de machines, Brougg (AG.).

Importante maison d'appareils électro-ménagers, spécialisée dans la vente de machines à laver, cherche encore quelques

REPRÉSENTANTS

Débutants seront mis au courant par chef expérimenté. Gros gain assuré (assurance accidents, maladie, primes de vacances, etc.). — Faire offres sous chiffres OFA 8242 L. à Orell-Füssli-Annonces, Lausanne.

Maison de santé de Bellelay engagerait

élèves infirmières

âge minimum : 21 ans, Bonne éducation et connaissance suffisante de la langue française.

Faire offres à la Direction de la Maison de santé de Bellelay (Jura bernois).

Employée de maison

sachant cuisiner est demandée pour ménage soigné de trois personnes adultes. Pas de lessives. Congés réguliers. Entrée à convenir. Ecrire avec références et prétentions à Mme André Richter, Champréveyres, Monruz.

ANGLETERRE

Jeune fille aimant les enfants et capable d'aider la maîtresse de maison, est cherchée par famille anglaise, à Londres, pour le début de 1956. Bons soins assurés. — Adresser offres avec photographie sous chiffres R. H. 317 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉ DE BUREAU

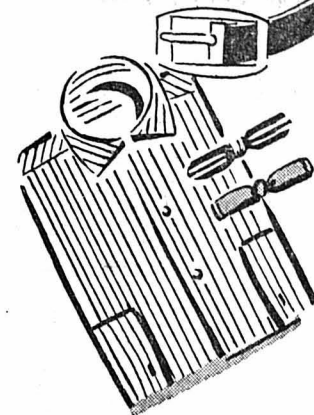
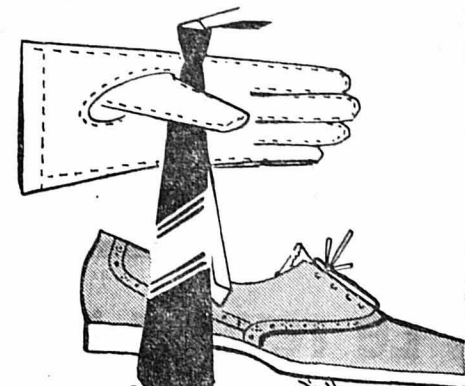
connaissant les langues française et allemande ainsi que tous les travaux de comptabilité cherche place stable. Accepterait éventuellement engagement à la demi-journée. Ecrire sous chiffres Y. P. 351 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme terminant son apprentissage de commerce au printemps 1956 cherche place

d'aide-comptable

à Neuchâtel ou aux environs afin de se perfectionner dans la langue française. — Entrée au plus tôt le 1er mai 1956 ou pour date à convenir. Adresser les offres à H. Brüttsch, Kirchgasse 497, Lenzbourg.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
se fera un plaisir de vous soumettre
sa nouvelle collection de
CARTES DE VISITE

UN CADEAU UTILE DE BON GOÛT ET DE QUALITÉ

ouvelles
GALERIES

Régulateurs et pendules
à poser, avec et sans sonnerie
Le plus grand choix depuis
Fr. 45.-

H. VUILLE - Neuchâtel
Vis-à-vis du Temple du bas

UN CADEAU UTILE

Vuillomenet
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

ART RELIGIEUX
Grand choix de cadeaux
LIBRAIRIE DE L'ORATOIRE
Mlle Jacob
quartier des Berclès

REMERCIEMENTS

Monsieur Auguste VOLKART et famille, très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, remercient chaleureusement tous ceux qui, par leur présence, leur message et leurs fleurs, ont pris part à leur douloureuse épreuve.
Peseux, novembre 1955.

Très touchés de l'affectueuse sympathie qui a été témoignée à notre très cher époux, papa et parent, pendant sa maladie, et à nous-mêmes en ces jours de pénible séparation, nous adressons à toutes les personnes qui nous ont entourés nos sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Un merci spécial pour avoir si bien fleuri notre cher disparu, ainsi que pour les automobiles mises à notre disposition.

Le Locle, le 26 novembre 1955.

Madame GEORGES CHABLOZ-PERRET
ses enfants et familles.

No 25

Qualité... Prix

LA MEILLEURE LE PLUS JUSTE

Rajeunissez votre intérieur pour les fêtes de fin d'année et venez faire votre choix à notre département

AMEUBLEMENT

dans un cadre neuf et frais au 2me étage (lift)

Sur demande, façon et installation à domicile, demandez un devis

VRAIMENT AVANTAGEUX !

IMPRIMÉ

Structure à fleurs pour rideaux, très gai. Même qualité en uni. Largeur 120 cm. Le mètre seulement

295

IMPRIMÉ

Impressions modernes, sur fond clair ou foncé. Spécialement pour studio ou salle à manger. Largeur 120 cm.

Le mètre **490**

IMPRIMÉ

Superbe impression moderne, à la main. Grand motif très vivant pour studio, salle à manger, etc. Largeur 120 cm.

Le mètre **890**

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL

Tél. 5 21 75

Neuchâtel

LE GRAND MAGASIN

AUX ARMOURINS

présente
la fabuleuse
nouvelle



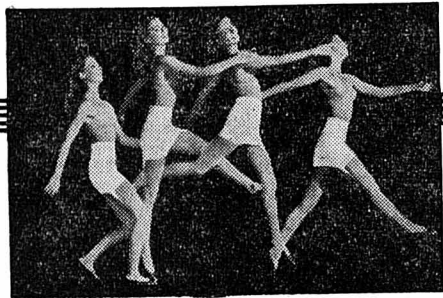
Gaine

Playtex*

light-weight

en FABRICON, la nouvelle merveille de
coton duveté et de latex - impondérable et

résistant à la déchirure



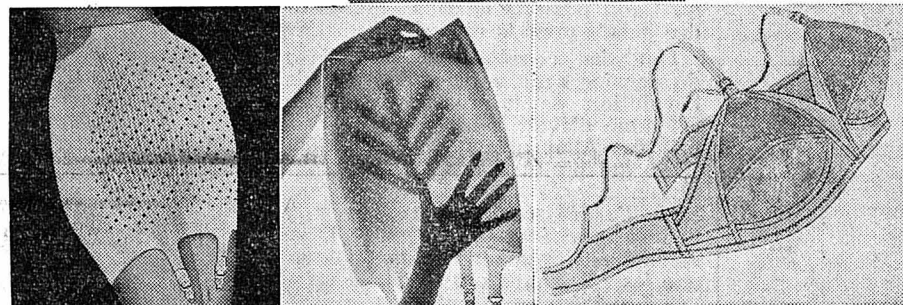
Playtex...
la gaine
en tube de
rénommée
mondiale

Prodigieusement confortable!
Le FABRICON est encore plus
élastique et surtout:
résistant à la déchirure!

Le FABRICON «à pores ouverts»
laisse votre peau **respirer**
librement et sans entrave.

**Moule invisiblement votre
silhouette!**
Ni ourlet, ni couture, ni baleines!
A l'instant lavé et
sèche en quelques secondes.

* marque déposée CILC



Playtex High-Style, la
gaine à corps haut, ne
s'enroulant pas. Assure
un maintien parfait.

Pour personnes plutôt fortes:
Playtex Magic-Controller
en FABRICON spécialement
résistant et renforcé.
Vous fait retrouver votre
ligne juvénile!

Avec la gaine Playtex, portez
aussi le soutien-gorge Playtex.
Vos robes tomberont
de nouveau comme neiges.
Vous rayonnerez d'une
nouvelle jeunesse!

Dès aujourd'hui, au rayon des corsets, une démonstratrice spécialiste vous conseillera

VENTE EXCLUSIVE

AUX *Armourins*
NEUCHÂTEL

Un billet de 20 francs dans votre tiroir ?

Remington Rand, toujours en tête du progrès dans
le domaine des rasoirs électriques, reprend pour
Fr. 20.— lors de l'achat d'un Remington « 60 » DE
LUXE, n'importe quel vieux rasoir électrique qui repose
au fond d'un tiroir et n'a pas donné satisfaction à son
propriétaire.

SOUVENEZ-VOUS QUE LE **Remington "60" DE LUXE**

est le rasoir électrique le plus parfait, le plus rapide,
le plus agréable ! Dans le monde entier, plus de
15 millions d'hommes se rasent avec Remington.

Démonstration sans engagement dans les bonnes
maisons de la branche.

Remington Rand S. A., Zurich, service des rasoirs
électriques.



Tous les lundis
et mardis
BOUDIN
FRAIS
BOUCHERIE-
CHARCUTERIE
R. MARGOT
Vente au comptant

A VENDRE
OCCASION
une bascule « Hercule »,
charge maximum 1000
kg., grandeur de la plate-
forme 95 cm. de long sur
70 cm. de large. Petit-
pierre et Grisel S. A.,
Neuchâtel.



Grand choix
de montres
Zenith et Cyma

J.-P. STAUFFER
Concessionnaire officiel
12, rue Saint-Maurice, Neuchâtel

JAQUETTES ET CARDIGANS INDISPENSABLES CONTRE LE FROID



Modèle
exclusif

49⁵⁰

JAQUETTES CARDIGAN

coupe italienne, pure
laine, tricot lourd
genre main, longues
manches, tons mode
Tailles 38 à 48

59.- 49⁵⁰ 29⁸⁰

PULLOVERS SPORT

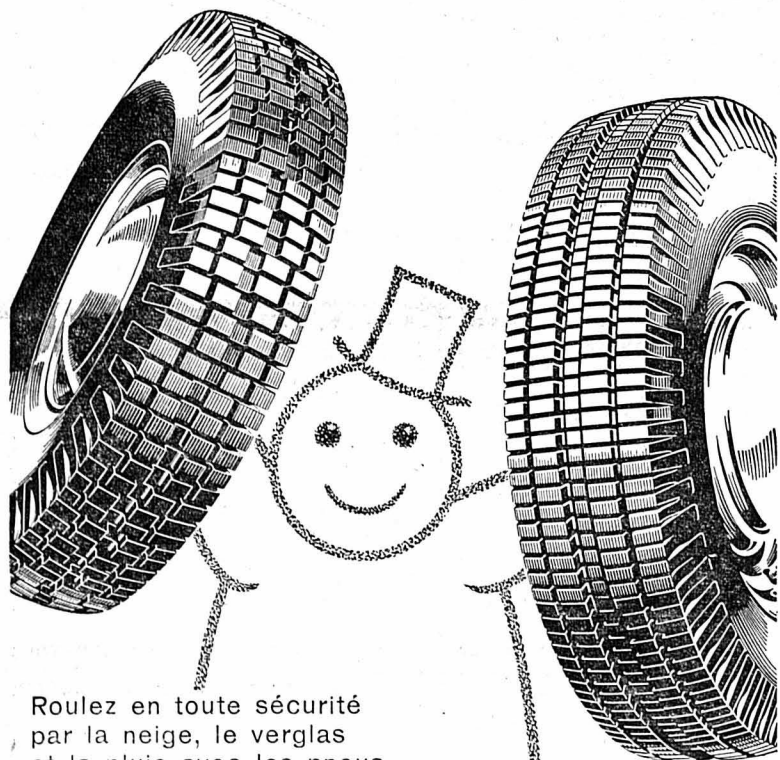
pure laine, tricot genre main, col roulé, manches raglan,
coupe italienne, se fait en noir, blanc, ciel et jaune.
Tailles 38 à 48

45.-



Acheter

c'est plus sûr



Roulez en toute sécurité
par la neige, le verglas
et la pluie avec les pneus
d'hiver de qualité éprouvée

TRELLEBORG
WITTMER

Demandez-le à votre fournisseur habituel

TAPIS HINDOUS

milleux, descentes, etc.
à prix très intéressants

TAPIS BENOIT

Mallefer 20, tél. 5 34 69
Présentation à domicile
Crédit
Fermé le samedi

COUCH DOUBLE

neuf à liquider pour cause
de manque de place.
Tél. 5 48 91.

A vendre un

MATELAS

« Perleess » 190x95. — E.
Notter, Terreaux 3. Télé-
phone 5 17 48.

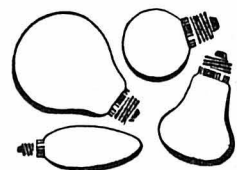
Pianos - Harmoniums - Orgues

ACCORDS - REPARATIONS
Travail soigné garanti
par le spécialiste M. DRAPEL
S'adresser à

M. Haefeli, Radios
Grande-Rue 32 - Tél. 8 24 84 - PESEUX



PHILIPS LAMPES DE QUALITÉ



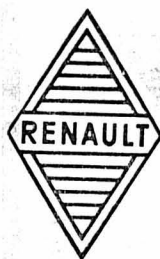
Nous remettons une jolie balle pour enfant (jusqu'à
épuisement du stock) à chaque acheteur de 3 ampoules

Elexa RUE DU SEYON 10 - NEUCHÂTEL

**Un excellent sirop contre
REFROIDISSEMENT
FIÈVRE
TOUX
BRONCHITE**

Demandez à votre pharmacien un flacon de
**Sirop du
Grand-Hôpital**

Mode d'emploi sur chaque flacon
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Formule de feu le Dr P. Hülliger,
médecin-spécialiste, à Neuchâtel



Une **4 CV** neuve ou d'occasion

s'achète chez
E. BAUDER & FILS

Concessionnaire Renault
Garage de Clos-Brochet
Tél. 5 49 10

PAIEMENT PAR MENSUALITÉS

POUR VOS AMIS A L'ÉTRANGER :

ALBUM DE LA FÊTE DES VIGNERONS

70 illustrations en couleurs
et en noir Fr. 18.—

**Profitez des derniers
jours de souscription !**

Clôture : 9 décembre 1955,
après cette date : Fr. 22.—

CALENDRIERS ILLUSTRÉS



Ma patrie Superbes vues
de Suisse 5.80

Vœux de la Suisse 4 cartes pos-
tales en couleurs par page . . 4.20

Images aériennes en
couleurs 5.90

La Suisse pittoresque Grandes
illustrations glacées. . 4.20 et 4.55

Calendrier « Gaberell » 1 magnifi-
que paysage en couleurs par mois 4.90

Photo-almanach Suisse 6.50

Calendriers d'art : « Belarte »,
« Chefs-d'œuvre », « Musiciens », etc.

Calendriers de l'Avent et crèches
en carton peint

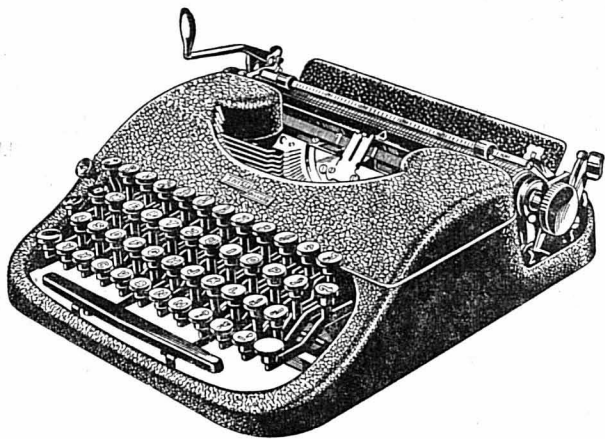
**Nous nous chargeons des
expéditions à l'étranger**

**Veillez bien passer vos
commandes dès maintenant**

Delachaux & Niestlé

Papeterie Tél. 5 46 76 Hôpital 4

La machine à écrire suisse SWISSA ne fait pas plaisir
le jour de NOËL seulement mais tous les jours de l'année



Pour se rendre compte des qualités d'une machine à écrire,
il faut l'essayer. Demandez à l'essai la machine SWISSA

gratuitement durant une semaine

SES 11 AVANTAGES :

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| Cylindre normal | Ruban bicoloré |
| Clavier normal, 44 touches | Changement automatique du |
| Interligne 1, 1 1/2 et 2 | ruban |
| Guide-cartes | Margeurs à gauche et à droite |
| Bloqueur du chariot | Réglage de la marge |
| Ruban normal de 10 m. | Garantie 1 année |

LIVRABLE IMMÉDIATEMENT Complète avec coffret
Fr. 297.—

La machine à écrire suisse SWISSA est réputée
pour sa solidité à toute épreuve

Demandez-la à l'essai
gratuitement durant une semaine

(A découper) — Bon pour un essai gratuit
Ne pouvant me rendre à votre magasin, je vous prie de
m'envoyer à l'essai, gratuitement pour une semaine,
machine à écrire « SWISSA »
Je m'engage à utiliser cette machine normalement et à
vous faire part de ma décision dans un délai d'une semaine.

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Rue _____

Reymond

Machines et
meubles de bureau
NEUCHÂTEL
9, rue Saint-Honoré

SUNLUX
L'ampoule, un article
de provision,
elle aussi!
Car si soudain vous plongez-
dans l'obscurité, il fait bon en
avoir une sous la main. Donc:
achetez toujours quelques
ampoules à l'avance...
elles sont excellentes, mais
pas chères du tout, chez
MIGROS

Après la conférence de Genève

Le « niet » soviétique a renforcé la position du gouvernement de Bonn, mais les Alliés d'Occident n'ont plus une faute à commettre s'ils veulent éviter que l'Allemagne, une fois de plus, ne tourne son regard vers Moscou

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Disons-le clairement : le dernier « niet » opposé par Molotov à la réunification de l'Allemagne n'a pas surpris les Allemands d'Occident. L'Allemand moyen, l'homme de la rue, n'avait depuis longtemps plus aucune illusion à ce sujet. Au fait, qui donc avait encore des illusions, fors le gouvernement, parce qu'il avait le devoir d'en avoir (ou de feindre d'en avoir) et les journaux, parce qu'il fallait bien qu'ils parlent de la conférence de Genève à leurs lecteurs... Personne, ou peu s'en faut. Même l'effet de surprise a été raté !

Est-ce à dire que la République fédérale se désintéresse de la réunification ? Que non pas ! Plus que jamais l'Allemagne occidentale souffre de sentir dix-huit millions de compatriotes soumis à l'abjecte tyrannie d'un régime qui ne s'appuie que sur les baïonnettes d'une armée étrangère. Mais à l'impossible nul n'est tenu et chaque Allemand normalement constitué sait que la réunification est chose impossible pour le moment, surtout si le prix doit en être l'extension du régime honni à l'ensemble du territoire national. Autant, dès lors, se tourner vers des buts réalisables et mettre d'abord à jour les problèmes occidentaux et intérieurs, qui ne manquent pas non plus d'actualité. Le reste suivra à son heure...

Occident d'abord

Et tout d'abord le problème sarrois.

Dans un mois, les Sarrois retourneront aux urnes pour se donner un nouveau parlement et le résultat de cette consultation ne fait pas de doute. Or, pour nombre d'Allemands moyens d'Occident, et si paradoxale que la chose apparaisse, le problème sarrois constituait une épine encore plus douloureuse à supporter que toutes les injustices de l'est.

A l'est, et sans qu'on sache trop pourquoi, l'idée dominante est que les affaires s'arrangeront un jour d'elles-mêmes. Il faudra peut-être du temps, beaucoup de temps, mais un jour la chaudière explosera et tous les peuples terrassés par l'U.R.S.S. se relèveront et feront eux-mêmes leur destin. Tandis que la Sarre, sans le providentiel plébiscite arraché par Adenauer à Mendès-France, risquait d'être séparée de la mère-patrie sans qu'il soit possible de rien entreprendre jamais pour la récupérer.

Une des conséquences premières du dernier « niet » de Molotov et de l'évolution de la question sarroise est donc d'avoir renforcé, dans l'esprit des Allemands, l'idée occidentale qui n'y était que fort peu solidement ancrée jusqu'ici. Nous disons bien l'idée occidentale, et non l'idée européenne, car entre l'une et l'autre, il y a plus qu'une nuance que les Allemands ont d'emblée relevée. Les événements ont donné raison à Adenauer et tort à l'opposition qui voulait faire crédit à la bonne volonté des Russes pour recoller les deux moitiés du pays. L'intérêt de la République paraît être présentement du côté des Américains...

C'est la raison pour laquelle les journaux ont consacré une place en vue à la déclaration des trois ministres de affaires étrangères occidentaux, après l'échec de Genève, et aux visites de MM. Pinay et Spaak.

Une opposition butée

Si une grande partie des Allemands ont vu dans l'intransigeance des Russes une justification de la politique gouvernementale, on se demandait avec curiosité quelle en serait la portée sur l'attitude de l'opposition socialiste.

Pour les Ollenhauer et autres Carlo Schmid c'était en effet la politique étrangère d'Adenauer qui faisait obstacle à la réunification. Sans les accords de Paris, sans la « politique occidentale » du chancelier, l'Allemagne de Bonn et celle de Pankow auraient été remplacées depuis longtemps par une Allemagne unique, dont Belrin serait automatiquement redevenue la capitale.

Devant le brutal désaveu des faits, les socialistes de la République fédé-

rale auraient-ils le courage de faire amende honorable, ou leur haine du chancelier les engagerait-elle à s'enfermer dans leur opposition stérile et contraire à l'attitude générale du socialisme européen ? Une fois de plus le président de la commission des affaires étrangères du « Bundestag », Kiesinger, a pris l'initiative d'un premier pas dans la voie de la conciliation...

Ce fut un coup d'épée dans l'eau. Pour les socialistes allemands c'est encore et toujours la « politique occidentale et européenne » du gouvernement qui est à la base du dernier « niet » de Molotov à Genève. Tout en se défendant de vouloir reconnaître officiellement le régime de Pankow, le spécialiste du SPD pour la politique étrangère Carlo Schmid s'est prononcé jeudi dernier, dans un discours radiodiffusé, pour des « prises de contact techniques » avec le gouvernement de la République démocratique.

De son côté le chef du service de presse socialiste Heine a commenté sur le mode ironique l'appel à la collaboration de Kiesinger, en déclarant que les avances de la majorité n'avaient d'autre but que d'aider Adenauer et les siens à sortir de l'impasse où leur politique aveugle les a placés. Comme on le voit, la leçon de Molotov n'a rien appris aux dirigeants de la « Sozialdemokratie » et les oppositions restent aussi vives qu'avant la rencontre de Genève.

Des hésitations se manifestent aussi, ce qui pourrait être plus grave, chez les libéraux démocrates, qui font partie de la coalition gouvernementale de Bonn et dont on se souvient le peu d'empressement qu'ils avaient déjà mis à ratifier le compromis sarrois. Les libéraux n'en sont pas encore à préconiser une prise de contact avec Grotewohl, mais ils estiment que toutes les possibilités de discussion avec Moscou n'ont pas encore été épuisées. Le parti libéral allemand a d'ailleurs marché d'échec en échec, au cours de ces derniers mois, et l'on ne pense pas qu'il faille attribuer une importance exagérée à ses menaces voilées.

Démoralisation à l'est

Pendant que la République fédérale accuse ainsi le coup, les nouvelles qui arrivent de l'Allemagne orientale montrent que l'échec de

Genève y a provoqué une nouvelle vague de démoralisation. Moins bien renseignés que les Allemands de l'Ouest sur les réalités de la situation internationale, les Allemands de l'Est persistaient à espérer...

Et pour ajouter encore à leur désarroi, dont il espère tirer profit, le gouvernement de Pankow, que Molotov a pris la peine de visiter en regnant Moscou, a entrepris une vaste action de propagande pour expliquer et justifier l'attitude soviétique. Vendredi dernier, en particulier, des manifestations « spontanées » ont été commandées dans les vingt principales entreprises de Berlin-Est, au cours desquelles tous les grands témoins du régime, Grotewohl en tête, ont donné de la voix.

Le but officiel de cette campagne est de... « dénoncer le danger du militarisme pour la sécurité collective » et de remercier l'U.R.S.S. d'avoir déjoué les manœuvres des ennemis de la paix ! « La sécurité d'abord, la réunification ensuite ! » ont repris en chœur les élèves bien stylés du gouvernement de Pankow.

En réalité, le gouvernement Grotewohl cherche à avoir ses adversaires (les neuf dixièmes de la population de la zone orientale si le droit d'exprimer librement une opinion existait encore derrière le rideau de fer) « à la fatigue ». Il espère que l'ajournement indéfini d'élections libres dans toute l'Allemagne, sans lesquelles le gouvernement de Bonn ne voit pas de réunification possible, amènera peu à peu un nombre toujours plus considérable d'Allemands à admettre la thèse soviétique, fût-ce en désespoir de cause. Et dans ce calcul intéressé, une place de choix est faite au cheval de Troie socialiste de l'Allemagne occidentale pour forcer les portes de la forteresse ennemie...

L'évolution de la situation en Allemagne revêtira donc une importance capitale, pour l'Europe et pour le monde, au cours de ces prochains mois. Les Occidentaux sont pour le moment bien placés et ils ont la chance de posséder en Conrad Adenauer un allié sur lequel ils peuvent compter, mais ils n'ont plus une faute à commettre s'ils veulent éviter que toute l'Allemagne orientale ne se tourne vers l'Est.

Léon LATOUR.

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, petite audace. 7.15, inform. 7.20, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble : musique et refrains de partout. 11.30, vies intimes, vies romanesques. 11.40, orchestre symphonique. 12 h., œuvre de Telemann. 12.15, pages de Chopin. 12.30, chansons. 12.45, inform. 12.55, de tout et de rien. 13.05, le catalogue des nouveautés. 13.20, musique de Mozart. 13.45, prélude à l'heure féminine. 13.55, la femme chez elle. 16.30, musique symphonique. 17 h., le feuilleton de Radio-Genève. 17.20, musique du monde. 17.40, causerie. 18 h., rendez-vous à Genève. 18.25, en un clin d'œil. 18.30, boîte à musique. 18.50, un Suisse vous parle des Nations Unies. 19 h., micro-partout. 19.25, instants du monde. 19.40, swing... charme... humour & Cie ! 20 h., énigmes et aventures : « Ecuime de mer ». 21 h., œuvre de J. Chailley. 21.55, piano. 22.15, le magazine de la télévision. 22.30, inform. 22.35, place au jazz. 23.05, pour clore...

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, inform. 6.20, disques. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, musique d'Offenbach. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques. 12.30, inform. 12.40, fanfare et chœur mixte. 13.15, solistes. 13.35, Concerto, de Frank Martin. 14 h., recettes et conseils. 14.30, reprise d'une émission radioscopique. 16.30, concert récréatif. 17 h., solistes. 17.30, historiettes. 18 h., chant. 18.20, le Radio-orchestre. 19 h., cours du lundi. 19.20, communiqués. 19.30, inform. et écho du temps. 20 h., concert demandé. 20.30, notre boîte aux lettres. 20.45, concert demandé. 21 h., évocation. 22.15, inform. 22.20, chronique pour les Suisses à l'étranger. 22.30, œuvres de T. Harsanyi.

VOS MAUX DE TÊTE

Diminué par des maux de tête, Kafa vous remettra en pleine forme en quelques minutes. Kafa est une association de substances actives qui combinent leurs effets pour enlever la douleur avec douceur; elles s'éliminent ensuite rapidement et totalement de l'organisme. C'est pourquoi Kafa ne vous fait jamais mal à l'estomac, ne vous laisse jamais somnoler, mais au contraire vous remet en bon état.

Deux présentations :
— en poudres : agissant très rapidement
ou
— en dragées : très faciles à prendre.

La boîte Fr. 1,60

Dans les pharmacies et drogueries



POUDRES et DRAGÉES
Kafa
procurent allant et bien être.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Présumé coupable !

Roman policier
adapté de l'américain par André Clairval
par
DAY KEENE

Mlle Benson, la secrétaire particulière de J.-V. Mercer, leva la tête lorsque l'écrivain entra dans le grand bureau aux meubles clairs. C'était une femme encore jolie qui avait atteint la cinquantaine sans perdre son charme. Le plus vil employé des Consolidated Pictures ne pouvait se souvenir de ses débuts auprès du patron. On disait que, naguère, elle avait été pour J.-V. davantage qu'une secrétaire... mais les cancans sont la distraction favorite des acteurs entre les prises de vues et tout le monde déchire à belles dents les réputations les moins discutables.

M. Mercer vous recevra dans un petit instant, monsieur Stanton, dit-elle aimablement. Asseyez-vous donc.

Le scénariste saisit machinalement un journal. Un psychopathe s'accusait du meurtre de Grace Turner. Ce devait être le quatrième ! Malheureusement, pas plus que les précédents, il ne pouvait être coupable : la nuit du crime, il

purgeait une peine de trente jours de prison pour vagabondage ! Stanton posa le journal et se mit à arpenter la pièce, puis il regarda par la fenêtre. La voix de Mlle Benson interrompit sa contemplation :
— C'est remarquable, n'est-ce pas, cette température si douce à cette époque.
— Remarquable, c'est bien le mot, répondit-il désarçonné.

Il se préparait à entendre sa condamnation à mort; elle le savait, et elle lui parlait de la température ! Craignant qu'elle attribuât ses allées et venues dans la pièce à l'émotion que lui causait l'entrevue imminente, il se rassit. Allons, il ferait bon visage. J.-V. Mercer le remerciait ? Et après ? Après, rien n'aurait plus beaucoup d'importance. Joy ne venait pas. Il était tenté de s'en réjouir. Pourquoi laisser l'actrice intervenir dans sa vie ? Allait-il, comme un petit garçon, s'abriter dans les jupes d'une femme ? Il se leva et dit :
— Ne puis-je pas voir immédiatement M. Mercer ?
La secrétaire leva la tête et sourit :
— Attendez encore un peu. Il est trois heures moins cinq, et votre rendez-vous est pour trois heures. D'ailleurs, M. Mercer téléphone à Manille.

Posant la main sur le bouton de la porte, Stanton insista :
— Je vais entrer, mais ne dirai

pas un mot avant qu'il ait terminé. Je me tiendrai dans un coin tranquille comme une petite souris. Mais je dois entrer tout de suite, avant la venue de Mlle Parnell. Quand elle arrivera, promettez-moi de la faire attendre. Dites que je ne suis pas encore là. Ne la laissez pas passer. C'est entendu ?
La secrétaire se leva, l'air effrayé :
— Ne dérangez pas le patron, il déteste cela. Je ne puis vous...

Mais l'écrivain avait entrouvert la porte et s'était glissé à l'intérieur. Il resta immobile à l'entrée du sanctuaire, réellement impressionné. Ce n'était pas la première fois qu'il y pénétrait, mais chaque fois il éprouvait la même émotion.

Dans la rue, dans un restaurant, au milieu d'autres gens, on pouvait prendre J.-V. Mercer pour un banquier, un industriel, un homme d'affaires qui aurait gagné des millions en vendant de la morue ou du sirop de sucre d'érable. Dans son bureau, il était l'empereur incontesté du cinéma ! le maître absolu d'une des principales industries des Etats-Unis.

Mercer parlait au téléphone. Il n'avait pas jeté un regard au visiteur. Il disait : « Oui... oui... non... » Puis il raccrocha l'appareil, jeta un coup d'œil sur une pendulette, regarda Stanton et lui fit remarquer :
— Vous arrivez deux minutes

trop tôt. Pourquoi êtes-vous seul ? Mlle Parnell ne devait-elle pas vous accompagner ?

— Qu'est-ce qui vous fait croire cela ?
— Voyons, j'ai des moyens de savoir ce qui se passe chez moi ! Alors, est-elle ici ?
— Non, elle n'est pas arrivée... et je n'ai aucune raison de l'attendre.

Le vieux J.-V. leva les sourcils à cette déclaration, mais ne répondit pas. Il alluma, à une petite flamme qui brûlait dans une coupe de cuivre, le mince cylindre fiché au bout du fume-cigarette bague de platine et aspira lentement.

Stanton s'approcha en respirant profondément. L'entretien ne serait pas agréable. Mais il avait toujours aimé et admiré le vieux pirate. Il commença à parler d'une voix ferme :

— Je ne veux pas qu'il y ait de discussions désagréables et de paroles acerbes au sujet de mon contrat. Je pense que nous pouvons rester en bons termes, quoi qu'il arrive. Le retard des prises de vue de « Conquest » vous coûte cher, je le sais, mais je sais aussi que vous avez gagné pas mal de dollars avec ce que j'ai écrit pour vous jusqu'à présent. En bon côté, je ne me suis jamais plaint. Je reconnais que vous avez toujours été généreux avec moi et que vous m'avez bien payé.

Le vieil homme parut légèrement surpris de cette déclaration :

— Oh ! fit-il en posant son fume-cigarette pour regarder plus attentivement son interlocuteur.

— Je reconnais mes torts, continuait-il. Après des années de collaboration loyale avec vous, je n'aurais pas dû faire cela. J'ai détérioré le portrait de Ferris au moment où vous avez besoin de lui. J'aurais dû rester maître de moi quoi qu'il ait dit.

— Etiez-vous ivre, ce soir-là ?
— Non, pas du tout. Je n'ai pas même cette excuse... en admettant que c'en soit une. J'ai eu un moment de folie. C'est que, depuis quelque temps, tout marche si mal pour moi !

— Vous voulez sans doute parler de cette affaire avec la femme assassinée ?
— Justement. Vous comprenez que cela me tracasse.

J.-V. Mercer reprit sa cigarette, aspira profondément, puis laissa monter vers le plafond deux spirales jumelles de fumée bleue.

— Oui, je croyais que vous étiez hors d'affaire, mais Marty m'a parlé de la nouvelle théorie de cet inspecteur...
— Treach ! souffla l'écrivain.
— Parfaitement. Treach, Marty, donc, dit que la police prétend prouver que vous auriez tué la femme vers onze heures, ce qui détruit l'alibi. Naturellement, cette affaire Turner n'a fait aucun bien aux studios, surtout parce que Joy s'est lancée

dans la mêlée. Puis, il y a cette bataille avec Ferris. Enfin, vous venez de me dire que vous reconnaissez votre responsabilité. J'ai décidé de rompre votre contrat. Avez-vous l'intention de nous poursuivre pour obtenir une indemnité ou le paiement de ce qui vous est encore dû ?
— Non. Je ne réclamerai rien.

— Vous reconnaissez également que vous êtes responsable du combat qui a défigurés Ferris et qui coûte aux Consolidated Pictures quelques milliers de dollars.

— Oui, je reconnais cette responsabilité.

Il y eut un lourd silence. Puis J.-V. interrogea l'écrivain :
— Alors, c'est tout ce que vous avez à dire ?
— Eh oui ! Je ne vois pas ce que je pourrais dire de plus !
— Très bien. Alors, moi, je vais parler !
Mercer se leva et se mit à caresser nonchalamment un bibelot.
— J'aime le courage. Si vous aviez, comme je m'y attendais, franchi cette porte accompagné de Mlle Parnell, vous seriez ressorti congédié, quand bien même elle m'aurait menacé de rompre son contrat. Je méprise les hommes qui se servent de la beauté, de l'esprit ou du corps de leur femme pour s'en faire un bouclier. Je suis heureux que cela ne se soit pas produit, parce que j'ai de la sympathie pour vous, Stanton.

(A suivre)

MIGROS

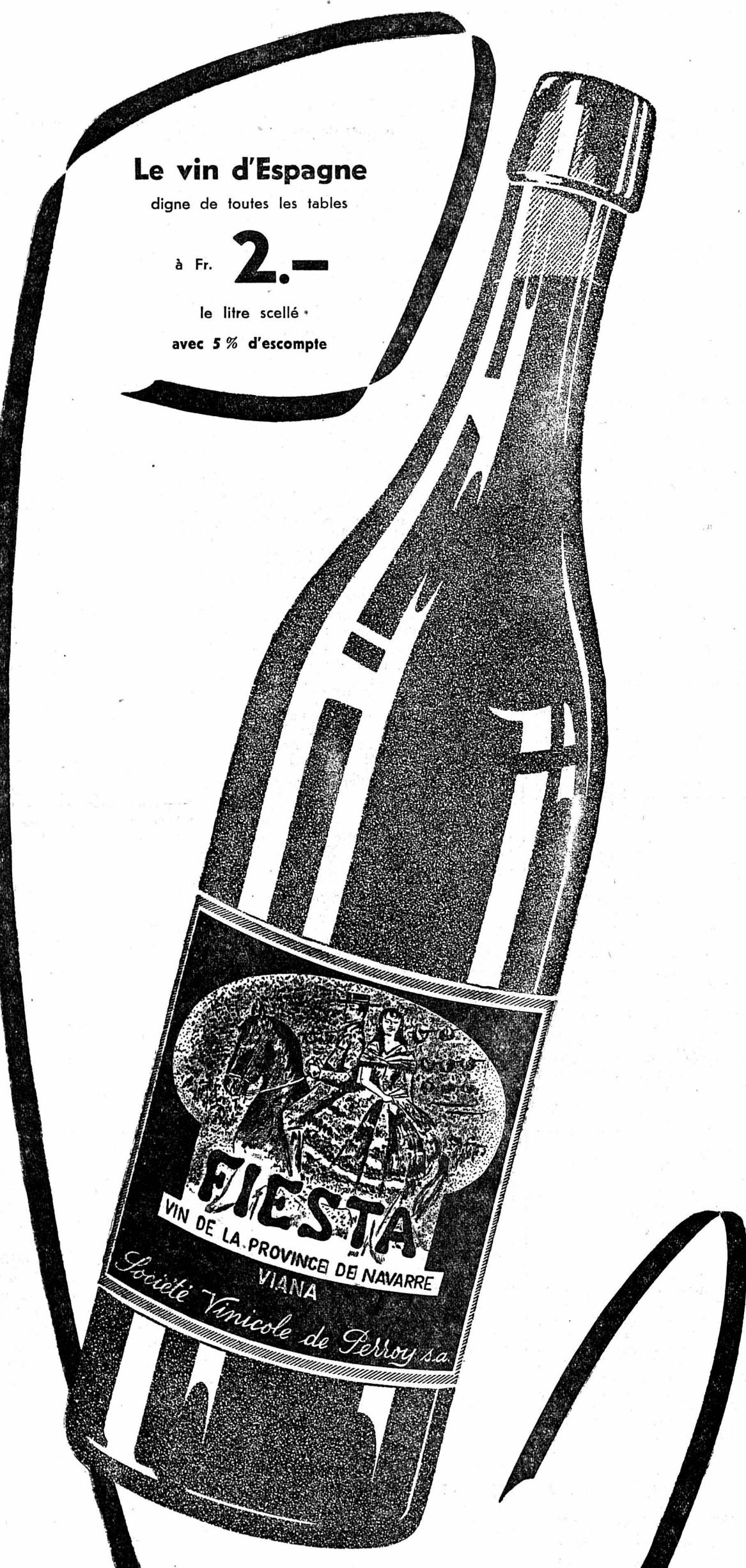
vous donne rendez-vous **aujourd'hui**
à l'avenue des **PORTES-ROUGES** pour

→ l'ouverture de son magasin « Libre-service » ←

Le vin d'Espagne
digne de toutes les tables

à Fr. **2.-**

le litre scellé
avec 5% d'escompte



FIESTA

Vente exclusive en gros :
MM. Perret-Gentil S.A.
La Chaux-de-Fonds

Sansilla contre la
toux des fumeurs

OFFRIR LA NOUVELLE

Olympia

QUEL PLAISIR !



ROBERT MONNIER

MACHINES DE BUREAU
NEUCHÂTEL

Bassin 8

Tél. 5 38 84

Un superbe

Trousseau complet

pur fil

broderie main d'Appenzell

en vitrine

KUFFER & SCOTT

La Maison du Trousseau

**CLAUDE
DUCOMMUN**



Les appareils
électriques
font plaisir

Orangerie 4
Tél. 6 17 04

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal

A vendre à prix très
avantageux excellent

PIANO

de Ire marque suisse, à
l'état de neuf, cordes croi-
sées. Rendu à domicile,
avec garantie. Réelle oc-
casion. Tél. (039) 2 17 55.

Duffle-Coats
qualité anglaise

Jacques Dubois & Co
CHÂTEAU
ST PIERRE

Hôpital 3 - Neuchâtel

La moutarde de Dijon



La plus vendue en France

La moutarde Amora de Dijon est l'auxiliaire no 1 de la fine cuisine. Elle est indispensable sur la table des gourmets. Elle donne du corps et du piquant aux mets. Elle amplifie la saveur des sauces. Elle relève la préparation des légumes, des assaisonnements, des viandes, toutes choses auxquelles elle mêle son arôme incomparable.

Le tube de 100 g. Fr. 1.-

Distributeur : 24, route de Veyrier, Carouge-Genève



Composées
d'un mélange de
tabacs purs, les
Stella Filtra
séduisent sans
jamais lasser.

...elles sont si pures!

Stella Filtra



Une cigarette LAUREN

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

La 11^{me} journée s'est déroulée sans surprises

En ligue B, Lucerne subit sa première défaite

Ligue nationale A

	MATCHES			BUTS			Pts
	J.	G.	N.	P.	D.	C.	
Grasshoppers	11	9	1	1	46	14	19
Chaux-de-Fonds	11	7	3	1	25	16	17
Young Boys	11	4	5	2	21	18	13
Lausanne	11	6	1	4	22	19	13
Servette	11	5	3	3	22	21	13
Bâle	11	5	2	4	20	21	12
Lugano	11	4	3	4	19	18	11
Schaffhouse	11	4	3	4	15	19	11
Zurich	11	4	2	5	31	21	10
Bellinzona	11	4	1	6	14	25	9
Urania	11	2	4	5	10	18	8
Granges	11	3	2	6	16	24	8
Chiasso	11	3	—	8	15	25	6
Fribourg	11	1	2	8	10	27	4

ficile. L'avance des clubs romands s'est faite aux dépens de Bâle, battu par Servette, et qui rétrograde à la 6^{me} place.

Les clubs romands ne sont pas les seuls à améliorer leur situation. Il en va de même pour deux des trois clubs tessinois, Lugano et Bellinzona, qui avancent de deux rangs chacun.

Parmi les perdants de la 11^{me} journée du championnat, il faut citer Schaffhouse, et Granges qui dégringolent, chacun, de deux échelons. En fin de classement, Chiasso et Fribourg augmentent leur retard.

Ligue nationale B

	MATCHES			BUTS			Pts
	J.	G.	N.	P.	D.	C.	
Lucerne	11	7	3	1	29	14	17
Y. Fellows	11	7	2	2	23	15	16
Cantonal	11	6	2	3	28	15	14
Winterthur	11	6	2	3	23	13	14
Bienne	11	5	3	3	18	11	13
Malley	11	4	3	4	20	19	11
Saint-Gall	11	3	4	4	21	16	10
Berne	11	2	6	3	17	22	10
Longeau	11	3	4	4	20	20	9
Nordstern	11	3	3	5	24	23	9
Soleure	11	2	5	4	13	19	9
Thoune	11	3	3	5	16	26	9
Blue Stars	11	3	1	7	25	36	7
Rapid	11	1	3	7	13	32	5

Bellinzona - Schaffhouse 2-0
Granges - Chaux-de-Fonds 1-3
Lausanne - Fribourg 2-0
Lugano - Zurich 2-1
Servette - Bâle 3-0
Young Boys - U.G.S. 1-1

En ligue nationale B, Lucerne enregistre sa première défaite de la saison. Cette défaite est l'œuvre de Winterthur, un solide candidat à la promotion, bien que sa victoire ne lui fasse pas gagner du terrain.

Lucerne n'est plus, maintenant, qu'à une longueur de Young Fellows, vainqueur de Thoune. Cantonal partage toujours la 3^{me} place avec Winterthur, les deux clubs ayant 3 points de retard sur les leaders.

Malley, qui a subi une sévère correction à Bienne, perd la 5^{me} place au profit de son vainqueur d'hier.

Saint-Gall, qui remporta hier la victoire la plus nette de la journée en battant Longeau par 8-1, fait un énorme bond en avant, passant de la 12^{me} à la 7^{me} place.

Quant au derby des lanternes rouges, il s'est terminé par une très nette victoire de Blue Stars qui prend ainsi 2 points sur Rapid,

sans que sa situation soit très enviable.

Première ligue

Forward - Vevey 2-1
 Martigny - Sion 0-1
 Monthey - Montreux 6-1
 Sierre - U.S.B.B. 0-1
 La Tour - Yverdon 4-3
 Porrentruy - Concordia 1-4
 Birsfelden - Delémont 1-4

Troisième ligue

Serrières I - Auvonnier 1-0
 Saint-Blaise I - Cantonal II 1-1

Quatrième ligue

Colombier II - Gorgier I 0-1
 Cortaillod I - Geneveys-sur-Coffrane I 2-4
 Comète II - Béroche I 9-8
 Le Landeron I - Lamboing I 3-3
 Serrières II - Couvet III b 1-3

Juniors

Auvonnier - Fleurier 3-0

Concours du Sport-Toto

1 2 1 1 1 X 1 1 X 1 2 1

HOCKEY SUR GLACE

A Montchoisi, ce fut du même tabac
 Sélection suisse - Sélection allemande

10-1 (3-0, 3-1, 4-0)

Buts suisses marqués par Schlaepfer (4), Stammbach (2), dont un sur pénalty, Naef (2), Frei, Keller.

Une équipe allemande de juniors

Comme à Genève, ce fut, d'erechef, un jeu entre chat et souris. Les Allemands nous ont délégué des représentants si jeunes et si inexpérimentés qu'ils sont, en somme, de la classe des juniors. Nous leur avons opposé des espoirs plus âgés, mais avons fait entrer dans la danse, pour les encadrer, des hommes dont plusieurs ont déjà porté et porteront encore le tricot international. Si c'est pour se mettre en soufflé, de telles confrontations sont peut-être utiles. Qu'il s'agisse de déceler des talents nouveaux, la Fédération se met le doigt dans l'œil. Au reste, le sélectionneur allemand n'a pas caché son mécontentement en présence d'une formule à laquelle on ne l'avait pas préparé.

Des résultats sans valeur

Ce monsieur n'a pas tort. Des succès trop faciles comme ceux obtenus à Genève et à Lausanne ne nous permettent pas de voir avec exactitude où nous en sommes. Ce fut, en effet, la vieille garde helvétique qui donna le ton à la partie. Les plus chevronnés d'entre eux, un Keller, un Schlaepfer, un Bagnoud, construisirent de leur mieux sans être toujours compris. Nos jeunes éléments

étaient, eux, en retard, sinon d'une idée, du moins d'une fraction de seconde et moult descentes furent gâchées faute d'entente et de réalisation.

Les Suisses partirent en trombe. Schlaepfer perçait trois fois et le premier repos se terminait sur le score de 3-0. Par la suite, les Allemands se réveillèrent. Des incidents valurent à un certain moment à trois antagonistes (deux Suisses, un Allemand) d'aller réfléchir quelques minutes au banc des pénitents sur l'inconvénient qu'il y a de laisser parler leurs nerfs. C'est alors que la sélection d'outre-Rhin sauva son honneur, le Chaux-de-Fonnier Conrad se faisant mystifier par Barzikowski, un gars qui ne s'était nullement signalé à l'attention générale. Dans le dernier épisode, les Suisses remirent des gaz, mais les Allemands contre-attaquèrent de manière dangereuse et c'est vraie malchance qu'ils n'aient réussi deux autres buts. Il est juste d'ajouter que la présence d'esprit du gardien des Germains sauva l'équipe d'un plus grand désastre.

La sélection suisse mettait alternativement en piste: Meier et Conrad; R. Keller, Urs Frei; Peter, Ruesch; Dithelm, Branger; Henzmann, Schlaepfer, R. Frei Bagnoud, W. Keller, Naef; Pappa, Stammbach, Althaus.

B. V.

Cantonal - Soleure 3-1 (1-0)

Pour affronter Soleure, Cantonal remplaçait Bécherraz et Fachinetti, par Lanz et Wenger. La formation neuchâteloise avait la physionomie suivante: De Taddeo; Erni, Chevalley, Tacchella; Péguiron, Gauthey; Wenger, Lanz, Mauron, Sosna, Thalmann.

Un adversaire facile

Il ne fallut pas longtemps pour se convaincre de la faiblesse de Soleure. Les Neuchâtelois s'installèrent d'emblée dans le camp adverse d'où le ballon ne sortit guère au cours de la première mi-temps. Les Soleurois, conscients de leur infériorité, se replièrent en défense, ne laissant que trois avants de pointe qui ne se montrèrent guère inquiétants pour la défense neuchâteloise au cours des 45 premières minutes. Cantonal fit de jolies choses et certaines combinaisons Mauron-Wenger furent très réussies. Les Neuchâtelois trouvèrent rarement l'ouverture dans le mur défensif soleurois, ou, lorsqu'ils la trouvèrent, manquèrent de décision, au moment de conclure.

A la suite d'une jolie combinaison d'ensemble, Lanz ouvrit le score, à la 34^{me} minute, d'un tir à ras-de-terre bien placé.

Les Neuchâtelois semblèrent se résigner, à ne pouvoir traduire, en buts, leur supériorité tant technique que territoriale. Le score ne fut plus modifié jusqu'au repos. Ce maigre avantage d'un but, s'il ne traduisait pas la physionomie de la partie, était pourtant le juste reflet du manque d'efficacité des avants neuchâtelois.

Une monotone deuxième mi-temps

En seconde mi-temps, les Soleurois se montrèrent plus agressifs et mirent en lumière certaines faiblesses de la défense neuchâteloise.

A la 5^{me} minute, sur une descente de l'ailier droit, toute la défense neuchâteloise se porta sur sa gauche. L'ailier droit adverse centra transversalement, vers un de ses coéquipiers complètement démarqué. La défense neuchâteloise était prise à contre-pied. Heureusement pour elle, le Soleurois fit preuve de maladresse et gâcha une belle occasion d'égaliser. Deux minutes plus tard, une même phase de jeu se produisit, à cette différence que Kuhn ne manqua pas son tir et parvint à égaliser.

A la 10^{me} minute, Lanz, sur passe de Mauron, terminait par un but un des rares mouvements offensifs bien conçus de cette deuxième mi-temps.

La partie se fit plus équilibrée, les Soleurois se montrant plus offensifs, mais aussi plus durs. Cantonal, de son côté, baissait pied. Sosna, trop personnel, fit du travail spectaculaire, mais inutile, alors qu'en jouant avec ses camarades, l'efficacité de la ligne d'attaque se serait améliorée.

En cette seconde mi-temps, les Neuchâtelois manquèrent de conviction et jouèrent, trop souvent, au hasard. Ou bien alors, ils multipliaient les passes devant la cage adverse. Lorsqu'ils se donnèrent la peine de construire un jeu direct, ils furent dangereux. C'est ce qui arriva, à la 22^{me} minute, moment auquel Mauron réussit le 3^{me} but neuchâtelois.

Les Neuchâtelois ont, certes, mérité de l'emporter. Toutefois, face à une équipe aussi terne que Soleure, un candidat à la promotion se devait de remporter une victoire par un score beaucoup plus net. Ce match, ajouté aux récentes parties de Cantonal, nous donne à penser que la situation des Neuchâtelois, à la 3^{me} place du classement, est précaire.

Lausanne Sports-Fribourg 2-0 (1-0)

De notre correspondant sportif de Lausanne:

Aux ordres de M. Schiker (Berne), auquel rien de grave ne saurait être reproché, les antagonistes se présentèrent dans la composition suivante:

Lausanne: Stuber; Mathis, Magnin; Maurer, Raymond, Zurcher; Rey, Maillard II, Weber, Vonlanden, Tedeschi.

Fribourg: Dougoud; Gonin, Monti; Audergon, Kaeslin, Musy; Zurcher, Edenhofer, Poffet, Regamey, Raetzo.

Le derby Vaud-Fribourg s'est déroulé sur un terrain gelé. Du côté des tribunes nord, il y avait même une couche de neige appréciable et le verglas fit souvent des siennes. Il est heureux, dans ces conditions, qu'il n'y ait pas eu de blessés à déplorer. Mais le jeu s'en ressentit, c'était forcé. De part et d'autre, les évolutions se déroulèrent à l'enseigne de la prudence; elles furent rarement d'une haute qualité. Une fois encore le club local doit le succès à la solidité, à la mobilité, à la meilleure technique de la balle de ses lignes d'arrière et de demis. Ces messieurs ne se bornèrent pas à couper l'herbe sous les pieds des avants adverses. Ils construisaient chaque fois que faire se pouvait, de sorte que l'attaque lausannoise ne fut pas sevrée de balles. Mais dans cette ligne, peu de gens sont à leur place de prédilection. Le jeune Tedeschi, par exemple, est un ailier droit intelligent. Mais à un poste où son pied gauche reste inutilisé, il perd du temps à retrouver sa propre jambe. Même remarque à propos de Rey ou de Vonlanden. Il n'est pas étonnant dans ces conditions

que les Lausannois aient d'abord subi une notable pression fribourgeoise. Chacun s'accordait à voir en la lanterne rouge l'équipe qui ouvrirait le score lorsque Mathis ayant chargé à l'intérieur des seize mètres l'ailier Zurcher, un pénalty s'ensuivit. Las, l'ex Lausannois Regamey tira à côté. Pour les Lausannois, ce miracle leur donna des ailes. Leur jeu s'améliora et d'un tir sec, Weber trompa Dougoud.

On en resta là jusqu'à l'entracte. Par la suite, les visiteurs essayèrent de remonter le courant.

Deux fois, Stuber eut des difficultés. Les arrières locaux concédèrent volontairement des corners plutôt que de voir un Regamey sur le point de se racheter. Ensuite de quoi, les vainqueurs se ressaisirent et après que Vonlanden, passé jusqu'ici inaperçu, eut raté d'un cheveu deux essais consécutifs, une erreur initiale de l'arrière Gonin permit à Rey de confronter le résultat (but qui du reste était presque un autogoal). Fribourg a plu par son cran. Sauf une sortie malencontreuse, Dougoud a eu des interventions de grand keeper et un de ses puissants dégagements faillit amener un but. La défense se montra à la hauteur, les demis avaient une tâche ingrate à maintenir le contact entre arrières et avants. Dans ce dernier compartiment, on eut tendance à porter trop la balle ou à jouer court sur le centre alors que sur un terrain pareil, les ailiers auraient dû tenir un rôle prépondérant. Au Lausanne, le presque vétéran Maillard se bonifie comme le vin vieux. Il ne se ménagea pas, tint un rôle utile d'agent de liaison entre avants et demis, tenta sa chance, mais travailla surtout pour ses camarades. Avec cela parfaitement correct.

B. V.

En mésestimant son adversaire

Young Sprinters eut de la peine à battre Servette

C'est samedi soir à Monruz, sous les ordres de MM. Olivieri et Vuillemin, ce s'est disputée cette partie amicale devant un public très clairsemé (2000 spectateurs) qui n'eut du reste pas l'occasion de vibrer et de saluer les exploits des acteurs en présence, car il y eut peu de belles phases de jeu, si l'on fait abstraction du dernier tiers-temps au cours duquel les Young Sprinters tirèrent à dissiper la mauvaise impression qu'ils avaient faite jusqu'alors.

Les équipes se présentèrent dans la composition suivante:

Young Sprinters: Ayer; Uebersax, Grieder; Adler, Golaz; Bazzi, Martini, Zimmermann; Rohrer, Blank, Renaud, Casel.

Servette: Staefler; Glanzmann, Pochon; Bongard, Gruninger; Schindler, Girard, Della; Rudi Preisig, Stiffler, Roland Preisig.

Ayer reprend sa place de gardien et Blank conduit à nouveau la deuxième ligne d'attaque en compagnie des jeunes Rohrer et Renaud. On note parmi les joueurs de Servette les anciens Neuchâtelois Schindler et Bongard.

Les Neuchâtelois jouent sans conviction

Young Sprinters ne prend pas la partie au sérieux et l'on assiste tout au long des deux premiers tiers-temps à une série d'attaques menées sans grande volonté et qui se terminent pour la plupart dans les mains du jeune et courageux gardien Staefler. Servette réagit devant la passivité des Neuchâtelois et, par Girard, Schindler et Della, crée des situations dangereuses devant les buts d'Ayer qui dut réagir vigoureusement contre les attaques ambitieuses des Genevois. En marquant l'adversaire d'une façon très stricte, Servette tint tête aux canaris de Martini, et obligea souvent les Neuchâtelois à se replier en défense. C'est ainsi que Servette après avoir égalisé au premier tiers-temps, mena à la marque au deuxième par 2-1. Les joueurs de Young Sprinters réagirent vivement et marquèrent par deux fois, mais Servette répliqua et égalisa à trois partout.

Miraculeux réveil

Alors que l'on n'attendait plus rien, si ce n'est la prochaine fin du match, la première ligne de Young Sprinters conduite de façon magistrale par Martini imposa tout à coup un rythme endiablé à son adversaire et par de savantes combinaisons de toute la ligne, réussit à marquer six buts au jeune Staefler. Procédant par des descentes en profondeur, les Neuchâtelois débordèrent la défense des Genevois et créèrent par un jeu de passes très étu-

diées des occasions de réaliser des buts que ne laissèrent pas échapper des hommes comme Martini, Bazzi et Zimmermann. La deuxième ligne a, par contre, déçu, car l'inexpérience des jeunes éléments qui la composent, empêche Blank de jouer aussi effectivement que par le passé; isolé, il tente de plus en plus à percer en solitaire alors qu'il aurait souvent la possibilité d'éliminer l'adversaire par des passes faciles et directes à ses camarades. La routine de Casel a apporté dès le deuxième tiers-temps un peu plus d'homogénéité et de construction dans le jeu de la deuxième garniture.

G. M.

Matches amicaux: Lausanne - Arosa, 10-5 (2-4, 5-1, 3-0) Bâle - Zurich, 4-6; Abri-Piotta - la Chaux-de-Fonds, 9-3 (4-1, 1-1, 4-1).

Le championnat suisse de Ligue nationale B

Rotblau Berne H.-C. - Bâle, 1-23 (0-9, 0-4, 1-10).

BOXE

Le championnat d'Europe des poids légers

Le championnat d'Europe des poids légers entre le tenant du titre, l'Italien Duilio Loi et le Français Séraphin Ferrer avait attiré près de 15,000 personnes samedi soir au Palais des Sports de Milan.

Surprenant ses plus chauds partisans, Loi a fourni un combat magistral. Non seulement, il ne s'est pour ainsi dire jamais trouvé en difficulté devant les incessantes attaques de son adversaire, qui chercha vainement l'ouverture pendant tout le combat, mais encore il réussit régulièrement à contrer Ferrer avec efficacité. Il eut pour lui la grande majorité des rounds et, à l'issue de la quinzième reprise, la décision ne faisait aucun doute.

C'est donc sans discussion possible que Loi a conservé son titre, faisant preuve d'une boxe plus claire, plus étudiée et plus complète que celle de Ferrer.

Le Concours hippique de Genève

Il a fallu le prix Saint-Hubert et la classe de «Norentin» monté par le lieutenant Buchler pour que la Suisse connaisse la victoire

De notre correspondant de Genève:

Depuis le début de ce concours hippique, nous attendions un succès suisse. Une victoire d'un de nos compatriotes devait donner plus d'attrait encore à notre grande manifestation. Samedi après-midi, en nous rendant au Palais des Expositions, un secret espoir baignait en nous avec un soleil bienvenu. Le Prix de Saint-Hubert était relativement peu fréquenté et cela en raison des très dures épreuves à venir en commençant par celle du soir, le Grand Prix de la ville de Genève. Aussi 28 concurrents seulement prirent le départ. Parmi ceux-ci on relève cependant la présence de M. Thiedemann, sur «Dynamit», de M. Georges Calmon avec «Bienvenue», de M. Lombard dont la sûreté va toujours grandissant dans ce concours. Le parcours semé de 13 embûches ou obstacles dont la hauteur maximum atteint 1 m. 30 n'est pas difficile si ce n'est que pour un parcours de chasse, les obstacles sont très serrés. Si le No 13 est souvent une hantise pour les sportifs, aujourd'hui ce fut le No 11, un mur de vigne recouvert de deux rangées de tuile, qui fut l'ennemi public No 1. En effet, la plupart des engagés «fautèrent» à cet endroit. M. Thiedemann qui tente de reprendre l'Echarpe d'Or à son compatriote M. von Buchwaldt effectua un très joli parcours avec

une seule faute, un postérieur au mur précité. Puis très énergiquement, Mlle Anna Clément boucla sur «Nico» avec la même faute. Avec 74" 5, elle tint durant toute la première partie la première place provisoire. Mlle Schoekaert, Belgique, la seule amazone à posséder un véritable sourire, fit un excellent début, mais un refus et une faute lui enlevaient tout espoir. Le passage des autres concurrents fut tour à tour captivant ou monotone. Il serait vain de vouloir s'y attacher plus longuement.

Ce fut ensuite l'entrée très applaudie de «Norentin», un aleanz argentin appartenant au D.F.C.A., monté par le Lt. Buchler. Au Prix des Nations déjà, notre cavalier avait réalisé des prouesses et l'on attend un très bon parcours de notre équipe. Le Lt. Buchler tira le meilleur parti de sa monture et c'est un zéro faute dans le temps remarquable de 69" 6. Les applaudissements redoublés semblaient déjà saluer la première victoire suisse. Pourrait-on faire mieux? Mlle Vanderhaegen, sur «Eticelle K» prit des risques fous et elle parvint à la triple barre lorsque la troisième fut touchée et chut au grand désespoir de ses nombreux supporters. Cependant, la seconde place lui était assurée, et cela devant le cap. Oppes (Italie). La suite n'apporta rien de neuf et notre vaillant Lt. Buchler et «Norentin»

permettaient à la Suisse de figurer au Prix des Vainqueurs. Classement: 1. «Norentin», Lt. Buchler, Suisse, 69" 6; 2. «Eticelle K», Mlle Vanderhaegen, Belgique, 73" 3; 3. «Siranella», cap. Oppes, Italie, 73" 9; 4. «Dynamit», M. Thiedemann, Allemagne, 74" 5; 5. «Nico», Mlle A. Clément, Allemagne, 75" 1; 6. «Bienvenue», M. G. Calmon, France, 75" 6.

Victoire espagnole au Prix de la Ville de Genève

Belle chambrée pour cette nouvelle épreuve qui se disputa samedi soir. On compte à nouveau quelque 7000 spectateurs et les toilettes brillantes des ferventes donnent un cachet tout spécial à la soirée. Le Prix de la ville de Genève est l'un des plus difficiles. Des douze obstacles, cinq atteignent 1 m. 50 et la presque totalité des autres accuse 1 m. 40. Dès lors, les fautes

seront très nombreuses et peu de concurrents réussiront à boucler avec moins de 4 points. Seul M. Francisco Garcia Goyoaga parviendra à obtenir un circuit sans aucune pénalisation. Ainsi M. Goyoaga, sur «Toscanello», se rapproche dangereusement du détenteur de l'Echarpe d'Or, M. von Buchwaldt, lequel se classera finalement à la troisième place.

C. F.

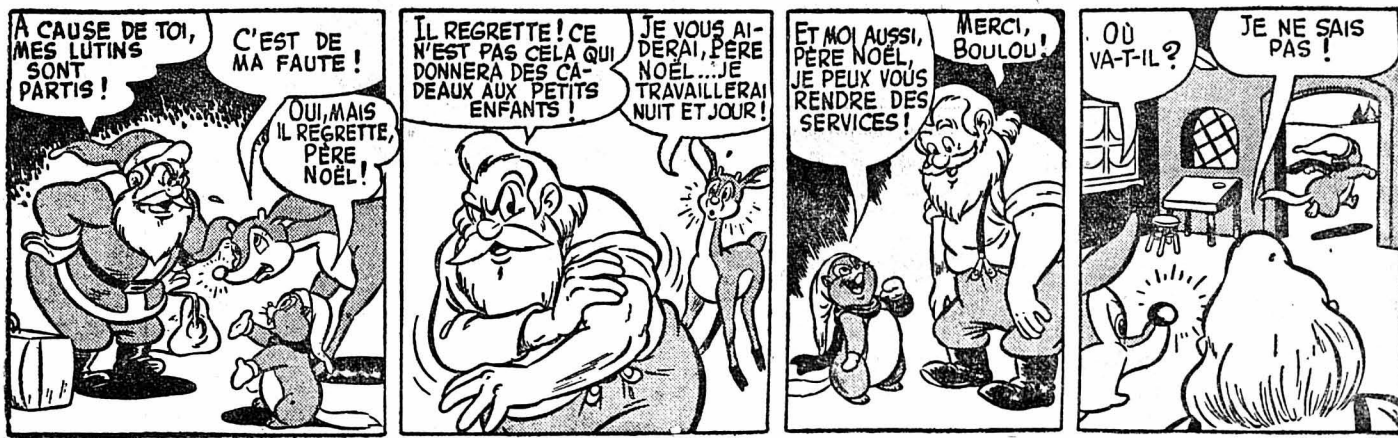
(Lire la suite en 9^{me} page)



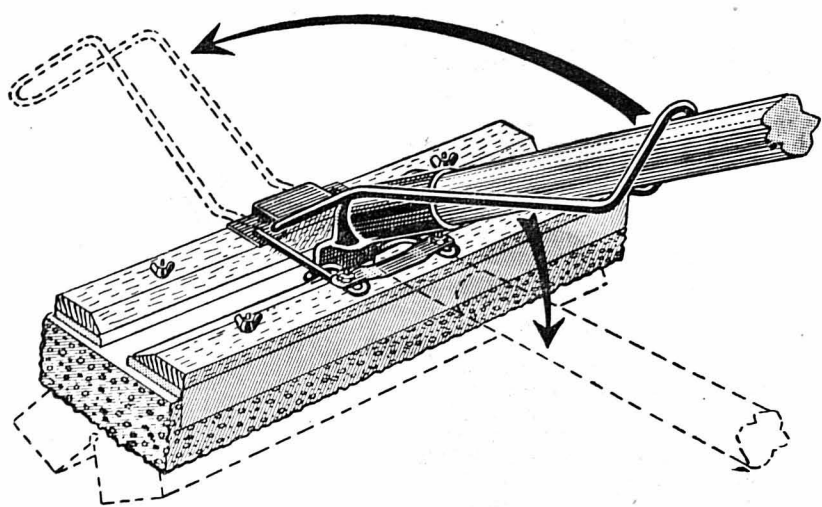
Pneu neige DUNLOP à double vie

LE STIMULANT APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

Rodolphe nez-rouge



SENSATIONNEL



Le BALAI LAVEUR

qui lave et essuie, remplace la serpillière, préserve les mains des crevasses en évitant leur contact direct avec l'eau

Complet avec manche

12.-

Démonstration à notre rayon ménage

GRANDS MAGASINS

au Sans Rival
NEUCHÂTEL

La calvitie devient inexcusable

lorsqu'il existe un fortifiant puissant des cheveux, la lotion CAPILLOGENO du Dr Lavis, un tonique scientifique bulbaire, capable d'arrêter la chute des cheveux en quelques jours et de faire disparaître démangeaisons et pellicules d'un jour à l'autre. Fertilise le cuir chevelu et provoque une repousse rapide. La lotion du Dr Lavis a déjà guéri des milliers de personnes en Italie, en France, etc., de la calvitie. Nos clients nous écrivent : « Veuillez me faire parvenir encore 2 flacons de « Lotion Capillogeno du Dr Lavis » pour envoyer en Amérique. Il paraît que c'est très efficace. » Mme L., Neuchâtel. Absolument inoffensif pour la vue, la santé. Merveilleux préventif. Cheveux souples et brillants comme de la soie. Prix du flacon : Fr. 11.70, franco de port. Pour une commande de 2 flacons Fr. 19.80. Envoi discret contre remboursement.

Pour la première fois en Suisse
Adressez vos commandes à : Marie Morel, avenue Dapples 12, Lausanne.

Economisez de l'argent!

Achetez directement chez nous!

Fr. 2190



Sans risque pour vous; possibilité d'échange dans les cinq jours, ou argent en retour. Garantie de bonne qualité écrite. — Box brun ou noir très robuste, semelles solides profilées en caoutchouc et entre-semelles en cuir ou doubles-semelles en cuir. Nos 27-35 Fr. 17.90 Nos 36-47 Fr. 21.90.

Profitez vous aussi et commandez tout de suite. Service de chaussures à choix et envoi contre remboursement. Leo Morger, Eschenbach 3 (SG). Tél. (055) 2 64 88.

SUPERBE CHOIX EN
**petits coqs
poulets
poulardes**
extra-tendres, sans
intestins à Fr. 4.— le 1/2 kg.
de notre abattage quotidien à Marin

LEHNHERR
FRÈRES

GROS COMMERCE DE VOLAILLES DETAIL
Marin Neuchâtel
On porte à domicile Tél. 5 30 92
Expédition au dehors Trésor 4

Des occasions à saisir
ne manquez pas
cette offre

MEUBLES LOUP

CROIX-DU-MARCHE 3 - NEUCHÂTEL

- 3 chambres à coucher, bois noyer, à 1 et 2 lits, avec literie, à Fr. 700.—, Fr. 1500.—
 - 2 chambres à coucher, en chêne, à 1 lit, avec literie, à Fr. 700.—, Fr. 900.—
 - 2 jolies coiffeuses, noyer, bouleau, à Fr. 250.—, 350.—
 - 1 studio moderne, brun, à Fr. 550.—
 - 2 très beaux studios, à Fr. 800.— et Fr. 900.—
 - 1 salle à manger avec 6 chaises, à Fr. 460.—
 - 1 salle à manger Louis XV, noyer, à Fr. 850.—
 - 1 salle à manger style français, à Fr. 1100.—
 - 1 salon Louis XV, noyer, à Fr. 900.—
 - 1 salon Louis XV, cerisier, à Fr. 700.—
 - 1 salle à manger Louis XV, cerisier, à Fr. 600.—
 - 2 secrétaires, noyer, à Fr. 70.— et Fr. 150.—
 - 3 tables à allonges, noyer, à Fr. 70.—, Fr. 90.—, Fr. 120.—
 - 2 divans-couches modernes, à Fr. 150.—, Fr. 250.—
 - fauteuils depuis Fr. 60.— pièce.
 - 2 fauteuils Louis XV, à Fr. 160.— pièce.
 - 6 buffets de service, à Fr. 90.—, Fr. 100.—, Fr. 150.—, Fr. 200.—, Fr. 250.—, Fr. 350.—
 - 6 commodes, à Fr. 50.—, Fr. 80.—, Fr. 90.—, Fr. 100.—, Fr. 110.—, Fr. 120.—
 - 1 lot de chaises, à partir de Fr. 6.— pièce.
 - 4 armoires de 1 et 2 portes, à Fr. 90.—, Fr. 150.—, Fr. 250.—, Fr. 300.—
 - 2 divans canapés, refaits à neuf, à Fr. 170.—, Fr. 200.—; non refaits Fr. 60.— à Fr. 80.—
 - 1 bureau américain, à Fr. 250.—
 - 2 fauteuils de bureau, à Fr. 50.—, Fr. 80.—
 - 3 divans-lits, à Fr. 50.—, Fr. 150.—, Fr. 180.—
 - 2 lits jumaux modernes, avec literie refaite à neuf, à Fr. 300.— pièce.
 - 4 tables de nuit modernes, à Fr. 75.— pièce.
 - 2 tapis de laine de 2 x 3 m., à Fr. 200.—
 - 2 très grandes bibliothèques en sapin, à Fr. 60.—, 80.—
 - 1 bibliothèque vitrée de 180/95 cm., à Fr. 100.—
- ainsi que de nombreux autres meubles, soit : tables, fauteuils, lits à un et deux places, pharmacies, sellettes, fauteuil pour malade, chaises longues, pendules, etc.
- FACILITÉS DE PAIEMENT.



Mais oui...
j'achète mes bas au nouveau
COMPTOIR

Savoie-Petitpierre s.a.

Des teintes nouvelles • Des marques réputées • Des prix avantageux

DE NOTRE GRAND CHOIX

BAS NYLON 395
51/15 américain, entièrement diminué, recherché par sa finesse et sa solidité, teintes splendides

Notre grand succès
BAS NYLON 450
51/15 sans couture, mailles fines et solides

BAS NYLON 590
Berkshire 51/15, dans les nouvelles teintes d'automne

BAS NYLON 790
60/15 américain, très élégant et souple, coloris en vogue

NOS MARQUES RÉPUTÉES

Lanvin - Scandale - Picturesque - Berkshire - Idéwé, etc.

Savoie-Petitpierre s.a.

Rue du Seyon

NEUCHÂTEL

Les beaux **travaux** Pour les bons **propriétaires**

Exécution rapide et soignée

Plâtrerie - Peinture
Papiers peints

Peinture **M. THOMET FILS** Ecluse 15



SOURIEZ À LA BISE... AVEC NOTRE CANADIENNE

- FOURRURE DE MOUTON BLANC, COL DORÉ ENTièrement AMOVIBLE
- SE PORTE DONC TOUTE L'ANNÉE
- 2 MODÈLES LUXE BRUN GRIS BLEU
- 52-54 148.— 44-50 142.— 40-42
- NOUVEAU :
- LA VESTE EST DOUBLÉE DE MOLLETON

136.-

Wickihalder

LAUSANNE, 19 ROVÉREAZ
Tél. (021) 23 66 33 — 34

DEMANDEZ AUJOURD'HUI UN CHOIX POUR 2 JOURS ET
COMPAREZ CHEZ VOUS

Lub

MUSIQUE

Croix-du-Marché (Bas rue du Château)

RADIOS

les plus avantageux

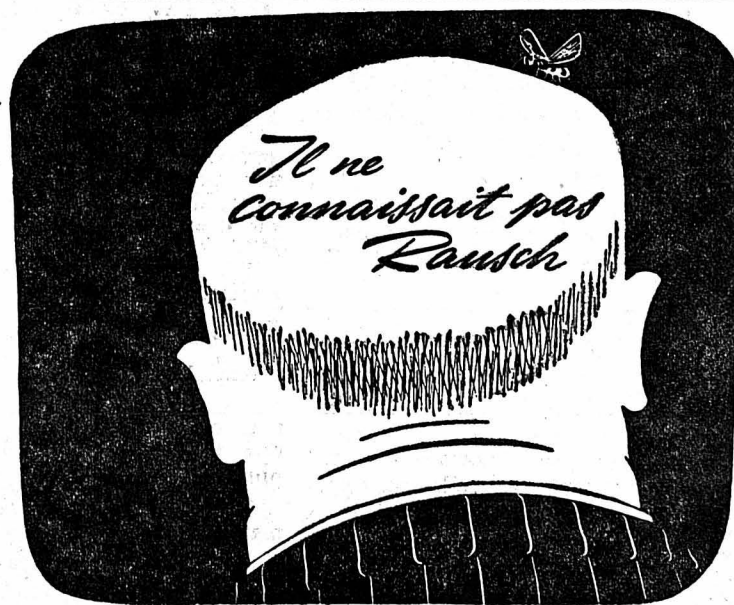
A VENDRE

un fourneau à gaz neuf, marque « Fire-Ball », une poussette « Royal Eka », moderne, et une chaise d'enfant, le tout en parfait état. Demander l'adresse du No 349 au bureau de la Feuille d'avis.

la boutique
Bougeoirs suédois
Céramiques Trésor 2

TOUT POUR LE HOCKEY

Prix avantageux
A. Grandjean
Saint-Honoré 2
NEUCHÂTEL
Tél. 5 16 62



bien que ses excellents produits à base de plantes aient fait leurs preuves depuis plus de 50 ans. Les spécialités RAUSCH sont des produits naturels contre la chute des cheveux et les pellicules. Elles activent la pousse des cheveux et leur donnent vie, beauté et vigueur. Le spécialiste vous convaincra de l'excellence de

RAUSCH



RAUSCH, J. Baumann, propr., Kreuzlingen
Fabrique de produits cosmétiques et pharmaceutiques

Achats de fin d'année...

POUR BIEN CHOISIR
CHOISIR DÈS MAINTENANT
CHOISIR TRANQUILLEMENT

Tapis milieux, belles qualités, dessins de bon goût

Bouclé 120 x 200 = 76.—	Moquette laine 140 x 200 = 122.—
» 160 x 230 = 88.—	» 160 x 230 = 147.—
» 190 x 285 = 93.80	» 170 x 240 = 163.—
» 200 x 300 = 184.—	

Tours de lit — Descentes de lit

La Cité
ST. HONORÉ Neuchâtel ST. MAURICE

3me étage (ascenseur)



Voilà le cadeau que tout homme apprécie!

Cette merveilleuse petite machine de réputation mondiale donne aux lames de rasoir de sûreté un tranchant parfait et les fait durer indéfiniment. Se raser devient facile et agréable.



L'aiguiser-repasseur Allegro est en vente dans toutes les bonnes maisons. Fr. 15.60 et Fr. 18.70. Affiloirs pour rasoir à main, avec pierre et cuir Fr. 7.80, 12.50 et 15.60. Prospectus gratuit par la Société Industrielle Allegro S.A., Emmenbrücke 119 (Lucerne)

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER LISERONS 9
Tél. 5 46 89



Mieux vêtus par



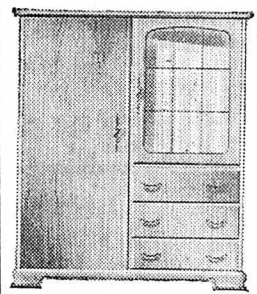
... et pas cher du tout

Temple-Neuf 4 - Centre-Ville
NEUCHÂTEL

AUTO ÉCOLE
Fr. 12.- **KESSLER**
TEL. 5.44.42

Le chapeau des jeunes
FLÉCHET

Imperméable se vend en exclusivité chez GARCIN, chapelier, Seyon 14, Neuchâtel.



COMBI N° 3

est une nouvelle conception géniale. La profondeur de l'armoire permet la suspension de vos vêtements sans les chiffonner. Les trois tiroirs à droite serviront à y ranger votre lingerie et la belle bibliothèque au dessus fera la joie du jeune homme studieux. A voir chez :

TSkrabal S.A.
Fabrique de meubles PESEUX

CEUX DU JOUR
M. Malre, Fleury 16

Mécontent de votre radio!
Téléphonez au 5 54 93



Grands-Pins 5
(Seulement la réparation)

Vieux bijoux

OR sont achetés au plus haut prix
FAVRE, bijouterie
Place du Marché

PRÊTS

de Fr. 100.- à Fr. 2000.- sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Service de prêts S.A. Lindings 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

Monsieur dans la trentaine désire suivre

COURS DE GUITARE

en groupes ou en privé. Adresser offres écrites à A. S. 355 au bureau de la Feuille d'avis.

CARTES DE VISITE au bureau du journal

Petits transports Déménagements
Willy Maffli Stand 9
Tél. 8 13 63 **Peseux**

Auto-Ecole VIGUET TEL: 5.53.51
5.31.87

La Prairie

vous propose ses spécialités pour votre thé d'après-midi, servies dans un cadre agréable

Ses pâtisseries de choix, meringues, meringues glacées, gâteaux aux fruits, vermicelles de marrons Chantilly et ses fameux cornets à la crème « Prairie »

Glaces — Coupes « Prairie » et cafés glacés

Canapés — Sandwiches « Prairie »
Petites assiettes hors-d'œuvre

La salle au premier étage reste ouverte en permanence

Grand-Rue 8 Tél. 5 57 57

OPTIQUE PHOTO CINÉ

Martin Luther

MAÎTRE OPTICIEN
NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67
(Maison fondée en 1852)

TOUS TRANSPORTS

Déménagements Abonmarché ouvert de 6 h. 30 à 20 h.
Tél. 5 22 55

A VENDRE

deux paires de chaussures, noires et brunes, pour dame, pointure 4, à bas prix. Tél. 5 72 82.



LA CLINIQUE D'HABITS

NEUCHÂTEL Tél. 5 41 23 **Potteloud** Immeuble chausures Royal 4me étage
TAILLEUR

nettoie, répare, transforme, stoppe, retourne

impeccablement

NETTOYAGE... le nettoyage chimique ou la teinture de vos habits, est très IMPORTANT. Confiez-les pour ce travail, au

TAILLEUR de la clinique d'habits :

qui vous les rendra nettoyés, réparés, et remis sous forme

REPARATIONS... de tous VÊTEMENTS USAGÉS

STOPPAGE (artistique), dégâts de mites, brûlures

REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage

RETOURNAGE... Complots 78.- + 7.50 démontage
Costumes 75.- + 5.-
Manteaux 68.- + 5.-

MADAME... pour Fr. 88.- faites recouper un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume

N'ATTENDEZ pas la neige pour faire votre manteau d'hiver ou mi-saison

Pas d'histoires - on chauffe au charbon



Quelles sont les particularités d'un poêle moderne? Sécurité, rentabilité, facilité d'entretien, propreté, belle forme. Saviez-vous qu'on vide les cendres sans ouvrir la porte? Brochure gratuite sur les poêles modernes contrôlés: Centre d'information sur l'emploi rationnel des combustibles solides Zurich 2 Freigutstr. 7



LE CHIC DE PARIS...



« SCARAMOUCHE »
Une variante des différentes créations que nous exécutons d'après la forme de votre visage.



MOULIN NEUF (Tél. (2 lignes) 5 29 82 et 5 29 83)

On demande petit orchestre de deux ou trois musiciens, pour samedi 3 décembre. S'adresser: restaurant Métropole. Téléphone 5 18 86.

STOPPAGE D'ART
TEINTURERIE OBRECHT
NEUCHÂTEL SEYON 5 - TÉL. 5 22 40

UNILAC, INC. PANAMA

PAIEMENT D'UN DIVIDENDE INTÉRIMAIRE COUPON N° 23

Les actionnaires sont avisés que, selon décision du Conseil d'administration du 24 novembre 1955, il leur sera payé, dès le 6 décembre 1955,

un dividende intérimaire pour l'exercice 1955 de \$ 2.25

par action ordinaire, contre remise du coupon N° 23 accompagné du coupon N° 23 de l'action Nestlé Alimentana S. A. de même numéro. Ce dernier coupon sera utilisé exclusivement dans un but de contrôle et de légitimation.

Le droit de timbre suisse sur les coupons est à la charge de la société et ne sera donc pas déduit du dividende. Celui-ci est payable net en dollars U.S.A. Les domiciles de paiement en dehors des Etats-Unis paieront les coupons qui leur seront présentés en leur monnaie nationale au cours du change du jour.

Le coupon N° 23, accompagné d'un bordereau numérique et du coupon N° 23 de l'action correspondante de Nestlé Alimentana S. A., peut être présenté à partir du 6 décembre 1955 aux domiciles de paiement de la société, qui sont :

EN SUISSE :
Crédit Suisse, Zurich, et ses succursales
Société de Banque Suisse, Bâle, et ses succursales
Union de Banques Suisses, Zurich, et ses succursales
Banque Populaire Suisse, Berne, et ses succursales
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, et ses agences
Banque Cantonale de Zurich, Zurich, et ses succursales
Banque Cantonale de Berne, Berne, et ses succursales
Banque Cantonale Zougnoise, Zoug, et ses succursales
Banque de l'Etat de l'Etat de Fribourg, Fribourg, et ses agences
DuPasquier, Montmollin & Cie, Neuchâtel
Daiger & Cie, Genève.

EN ANGLETERRE :
Swiss Bank Corporation, Londres.

AUX ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE :
Guaranty Trust Company of New York, New York
Crédit Suisse, Agence de New-York, New-York
Swiss Bank Corporation, Agence de New York, New York.

EN FRANCE :
Crédit Commercial de France, Paris.

Le Conseil d'administration tient à relever que la distribution d'un dividende intérimaire ne saurait constituer une indication quant au montant du dividende final de l'exercice 1955, qui ne sera fixé par le Conseil d'administration qu'après clôture des comptes de l'exercice.

Panama City, le 24 novembre 1955.

Au nom du Conseil d'administration
Le président : C.-J. ABEGG.

Tissus de style et modernes pour vos rideaux
P. Spichiger S.A.

Neuchâtel - Place-d'Armes 6

Vendredi 2 décembre à 20 h. 15 à l'Aula de l'Université
Conférence du Dr O. Riggenschach
Médecin-directeur de Préfargier sur
L'ANGOISSE
Sous les auspices de la Ligue neuchâteloise d'hygiène mentale
ENTRÉE GRATUITE

Un beau cadeau...

une machine à écrire
H. Drapel
Hôpital 2
NEUCHÂTEL

A vendre un double couche complet, matelas avec coussin damassé. Prix très bas. E. Notter, Terreaux No 3. Tél. 5 17 48.

Pendules neuchâteloises « LE CASTEL »
P. Matthey
Orfèvrerie Horlogerie Bijouterie Seyon 5

BELLE MACULATURE À VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

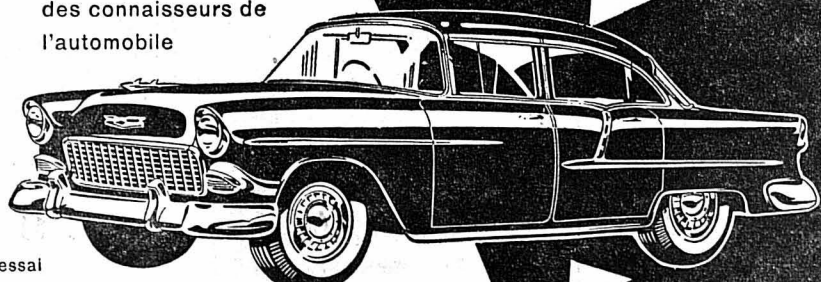
CHEVROLET

Montage suisse

Sa conception d'avant-garde a rencontré l'approbation unanime des connaisseurs de l'automobile

avec moteur V-8

moins encombrante plus spacieuse



Demandez à en faire l'essai

Garage Schenker, Neuchâtel Tél. 5 28 64
R. Ammann, garage, la Neuveville
André Javet, garage, Saint-Martin
Jean Wüthrich, garage, Colombier

De multiples innovations font de la CHEVROLET la "voiture de rêve de tous les jours"

Ch/H 125

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'assemblée générale de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin s'est déroulée à Bienne

Samedi après-midi s'est déroulée à l'aula de l'École secondaire des Prés Ritter l'assemblée générale de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin.

On remarquait notamment la présence de MM. Dupuis et Martin, conseillers communaux de Neuchâtel.

M. Bauder, conseiller d'Etat bernois, après avoir esquissé l'histoire de la navigation dans le canton et énuméré les coûteuses réalisations de l'Etat en matière de routes, dit tout l'intérêt que le canton de Berne porte à la deuxième correction des eaux du Jura comme aussi au problème de la navigation fluviale.

M. Baumgartner, maire de Bienne, présente cette ville comme un carrefour de routes et un nœud ferroviaire. Mais il montra en même temps comment, sur 90 kilomètres, soit d'Yverdon à Soleure, existe une voie navigable utile aux chalands transporteurs de sable comme aux bateaux de plaisance. Pour prouver l'intérêt que Bienne porte à ce problème il précisa que la ville est depuis dix ans marquée d'un bateau, « Stadt Biel » sur le Rhin.

Le rapport présidentiel. — Dans son excellent rapport sur l'activité du comité, le président central, M. Pingon, salua avec plaisir le regain de vie des sections de Berne et de Neuchâtel qui ont regroupé leurs forces.

L'Association a conclu une convention avec la Société suisse du nord-est pour la navigation du Rhin et du lac de Constance pour une action commune en vue de hâter l'aménagement des voies navigables en Suisse. Grâce à cette collaboration, une démarche auprès du conseiller fédéral Lepori a déjà été rendue possible.

Il y a une dizaine de jours, une réunion a eu lieu à Zurich avec l'Association suisse pour le plan d'aménagement national et l'Association suisse pour l'aménagement des eaux. Les questions suivantes ont été examinées :

1. La préparation d'une conférence des chefs de travaux publics des cantons touchés par le Rhône, le Transhelvétique et le Rhin supérieur pour la protection des tracés des voies navigables suisses.
2. La deuxième correction des eaux du Jura et la navigation sur le tronçon Nidau-Soleure.
3. La constitution d'un groupe parlementaire de la navigation fluviale, permettant de préparer le terrain en vue d'une interpellation aux Chambres fédérales sur la navigation intérieure.
4. L'attitude des associations de navigation à l'égard de la deuxième initiative de Rheihaus.

Le programme d'activité pour 1956. — Les tâches qui attendent le comité en 1956 sont nombreuses. Voici les principales :

1. Protection du tracé de la voie d'eau Transhelvétique et du Rhin supérieur.
2. Construction immédiate des ouvrages de navigation lors de la construction des nouvelles usines à établir sur le Rhin et l'Aar.
3. Recherche des moyens propres à accélérer l'aménagement du Haut-Rhône français par la navigation.
4. Les décisions administratives. — L'as-

semblée a approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

semblez à approuvé les rapports présentés. Elle s'est déclarée favorable à l'augmentation de 4 à 5 fr. par membre de la cotisation centrale. Elle a accepté les comptes qui touchent par une perte d'exercice de 3366 fr. sur un total de 11,180 fr. de dépenses et 7813 fr. de recettes.

Elle a approuvé le budget prévoyant 10,000 fr. de recettes et 11,200 fr. de dépenses, soit une perte de 1200 fr. Elle a réélu par acclamation le bureau et son président et appelé M. Borggno au comité, en remplacement de M. Bolens, démissionnaire.

Cette assemblée, sous l'impulsion dynamique de son très optimiste président, nous a mis en présence de personnalités décidées à agir énergiquement pour que le projet de navigation fluviale suisse devienne une réalité. Ils savent en effet que la navigation intérieure permettra de décongestionner les moyens de locomotion actuels, surchargés par des marchandises qui peuvent utiliser un mode de transport beaucoup plus économique que le rail et la route.

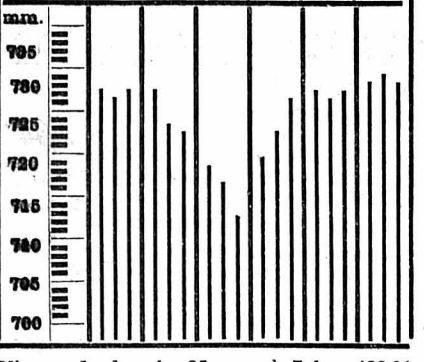
On a passé du fleuve à la route, puis de la route au chemin de fer. On revient du chemin de fer à la route pour retourner bientôt au fleuve.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 26 novembre. Température: Moyenne: — 3,5; min.: — 6,9; max.: 0,0. Baromètre: Moyenne: 727,7. Vent dominant: Direction: est-nord-est; force: faible à modérée de 9 h. à 20 h. 30. Etat du ciel: Clair.

27 novembre. Température: Moyenne: — 4,8; min.: — 7,8; max.: — 1,6. Baromètre: Moyenne: 729,2. Vent dominant: Direction: calme. Etat du ciel: couvert jusqu'à 13 heures environ; brumeux ensuite, clair le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel, 719,5)



Niveau du lac du 25 nov. à 7 h.: 428,91
Niveau du lac du 26 nov. à 7 h.: 428,91

Prévisions du temps jusqu'à lundi soir: Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: beau à nuageux. Quelques brouillards en plaine au nord des Alpes. Journée plus douce. En montagne, vent d'ouest. Sud des Alpes et Engadine: en général ensoleillé, un peu moins froid.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES: Le danger de verglas persistera sur les routes au-dessus d'une altitude d'environ 500 mètres.

Vermonth NOBLESSE

A la vôtre buvons du nôtre!

« Ça fait bien longtemps, mon vieux, qu'on ne s'était pas revu; t'as pas changé, à part les cheveux et moi je suis un peu ventru... Mais comme le temps les efface les souvenirs sont un peu flous; pour les rafraîchir, rien ne remplace UN BON VIN DE CHEZ NOUS.

JEAN-S. ROBERT, INGÉNIEUR - CONSEIL
ingénieur E.P.F.

Spécialiste en brevets d'horlogerie

à l'honneur d'informer sa clientèle qu'il donnera désormais une consultation hebdomadaire à BIENNE, le MERCREDI, de 13 h. 30 à 17 heures, à l'adresse suivante:

60, rue Aebi - Tél. (032) 3 87 12
BREVETS D'INVENTION, MARQUES
DESSINS ET MODÈLES, EXPERTISES
RECHERCHES DE NOUVEAUTÉ

Bureau principal: GENEVE, 10, rue de la Tour Maîtresse - Tél. (022) 24 13 72

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Conférence militaire

(c) Mardi soir, les membres de la Société des officiers, présidée par le capitaine Philippe Humbert, ont assisté à une conférence très intéressante, donnée par le commandant Alexandre Robert. Au cours de son exposé, le conférencier, qui a participé à la guerre de Corée, a parlé des opérations tactiques qui se sont déroulées dans l'obscurité; il a fourni des détails extrêmement captivants sur la guerre moderne.

LA BRÈVE

Le thermomètre est descendu à — 28 degrés

(c) Pendant plus d'une semaine, une forte bise nous a valu un temps sec avec une température de — 10° à — 12°. Le lac des Tailières était en grande partie gelé et quelques patineurs audacieux s'étaient déjà lancés le long de la rive boisée.

La neige tombée jeudi est venue recouvrir cette belle patinoire et provoquer une forte baisse de la température. Samedi matin, on notait — 28° au village.

Vraiment l'hiver débute avec un éclat dont on se passerait bien; il est à souhaiter que cela ne dure pas et qu'un peu de pluie vienne remplir les citernes, vides pour la plupart.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le budget communal pour 1956

(c) Le budget du compte ordinaire de la ville de la Chaux-de-Fonds, pour l'exercice 1956, accuse un total de dépenses (remboursements d'emprunts non compris) de 16,435,126 fr. et un total de recettes de 14,568,038 fr. Il est prévu en outre des amortissements financiers pour une somme de 1 million 637,195 fr. et les travaux extraordinaires, objets de crédits spéciaux, entraîneront des dépenses qu'on évalue à 3,126,100 fr.

Le budget du compte des variations de la fortune, après avoir enregistré la revalorisation de certaines dépenses, des amortissements comptables et versements aux provisions, pour 1,909,181 fr., présente en définitive un déficit de 709,219 fr.

Le Conseil communal fait figurer dans le budget les impositions et taxes communales pour une somme de 9 millions 054,000 fr. La baisse du rendement de l'impôt sérieusement amorcée en 1954, s'est poursuivie en 1955 et sera plus marquée encore en 1956. On ne constate heureusement pas de ralentissement des affaires, mais les marges de bénéfice ont été considérablement réduites dans l'horlogerie en raison de la concurrence et dans les branches annexes à la suite des révisions de tarifs.

Dans sa prochaine séance, qui aura lieu mardi 29 novembre, le Conseil général devra également se prononcer sur une demande de crédit de 106,500 fr., destinée à une allocation d'autome au personnel communal. Cette allocation est fixée comme suit: 150 fr. pour les employés mariés; 120 fr. pour les célibataires, veufs ou divorcés; 10 fr. pour chaque enfant ou personne à charge.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un motocycliste blessé

(c) Samedi après-midi, une collision s'est produite à l'intersection des rues de la Serre et de l'Avenir entre une automobile et une motocyclette dont le conducteur, âgé de 33 ans, a été relevé avec la clavette droite cassée. Il a été conduit chez un médecin.

LES BRENETS

L'état de la victime de la tentative de meurtre

(c) D'après les renseignements que nous avons pu obtenir dimanche soir à l'hôpital du Locle, l'état de santé de Mme H. Chambovey, victime de l'agression dont elle a été l'objet de la part du nommé Marmy, est aussi satisfaisant que possible.

Quant à l'agresseur, il a été transféré de la prison du Locle à celle de la Chaux-de-Fonds.

LE LOCLE

Le froid

(c) La nuit de samedi à dimanche a été froide. A 2 heures, le thermomètre marquait — 12 degrés en ville et — 14 le long de la route du Col-des-Roches. A 8 heures, le froid était plus vif. Le froid était descendu à moins 15 degrés.

L'après-midi, aux endroits ensoleillés, la température s'est élevée à + 6 degrés; aussi la neige a été assez mince. La circulation automobile a été assez intense en direction de la Brévine.

Le verglas provoque une collision

(c) Dimanche à 14 h. 30, une automobile qui descendait la rue de la Gare a donné un coup de frein au moment où elle allait croiser une autre voiture. Elle fit une embardée et il s'en est suivi une collision avec dégâts matériels.

Les socialistes contre les concessions électriques

(c) La section locale du parti socialiste, réunie vendredi soir, a décidé de repousser l'initiative (qui a largement abouti) tendant à introduire, au Locle, le système de concessions électriques.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le corps de Louis Lachenal redescendu à Chamonix

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Compagnon de cordée de Maurice Herzog, il faisait partie de l'équipe qui vainquit l'Everest. Il fut alors, avec Herzog, victime d'une chute dans une crevasse; tous deux furent éparpillés, après beaucoup de souffrances, amputés aux mains.

Depuis sa victoire sur l'Annapurna, Louis Lachenal avait été nommé professeur-maître à l'École nationale de ski et d'alpinisme. Après de longs et nombreux traitements, il avait pu rechasser ses skis et refaire de la montagne.

Agé de 35 ans, Louis Lachenal était marié et père de deux garçons.

20 heures d'efforts pour retrouver son camarade

C'est après deux heures d'efforts que le guide Jean Farini, qui était descendu dans la crevasse où s'est tué vendredi Louis Lachenal, est parvenu à remonter le corps du célèbre alpiniste.

Jean-Pierre Payot, le compagnon de Louis Lachenal dans sa dernière course

en montagne, s'était joint à la caravane de secours qui a découvert samedi matin le cadavre du vainqueur de l'Annapurna. Payot, qui a une oreille à demi gelée, n'a pas effectué moins de 20 heures d'efforts pour retrouver son camarade.

Aussitôt après avoir été retiré de la crevasse, le corps de Lachenal, accompagné de vingt guides de Chamonix, dont James Couttet et trois membres de l'équipe de France de ski, a été redescendu dans la vallée de Chamonix. A l'arrivée, la dépouille mortelle a été saluée par de nombreuses personnalités et amis de Lachenal, dont Maurice Herzog, l'un des vainqueurs de l'Annapurna.

En FRANCE, deux chulutiers sont en

M. Antoine Pinay va prochainement se rendre à Saïgon pour négocier avec le président Diem le rétablissement de relations amicales entre les deux pays.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Notre canton est proposé comme siège du comité central de la Fédération suisse des avocats

Sous réserve d'une modification éventuelle des statuts, la Fédération suisse des avocats a appelé le canton de Neuchâtel à devenir le siège de son comité pour les années 1957 à 1959.

L'Ordre des avocats neuchâtelois, réuni à Anvergne le 26 novembre, a décidé de proposer à la Fédération suisse d'élire au comité central MM. Jean Payot (la Chaux-de-Fonds), président, Fred Uhler (Neuchâtel) vice-président, Charles-Antoine Hotz (Neuchâtel) trésorier, André Haenni (la Chaux-de-Fonds) secrétaire et Léon Strittmatter (Neuchâtel) archiviste.

L'élection est prévue pour le mois de mai 1956.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 25 novembre, le Conseil d'Etat a délivré :

le brevet de notaire à M. Emer-Éric Bourquin, originaire des Verrières et de la Côte-aux-Fées, domicilié à Neuchâtel ;

le brevet spécial pour l'enseignement de travaux à l'aiguille dans les écoles publiques du canton à Mlle Anne-Marie Favre-Bulle, du Locle, à la Chaux-de-Fonds, et Henriette Quéoz, de Saint-Brais (Berne), à la Chaux-de-Fonds ;

le brevet spécial pour l'enseignement de la langue anglaise dans les écoles publiques du canton à M. Jean-Frédéric Perrenoud, de la Sagne et les Ponts-de-Martel, à Neuchâtel, et Marius Vaucher, de Fleurier, à Neuchâtel ;

le brevet spécial pour l'enseignement de la langue italienne dans les écoles publiques du canton à Mlle Jeanne-Marie Boillod, du Cerneux-Péquignot, au Locle.

Un jubilé dans l'administration cantonale

La chancellerie d'Etat nous communique :

M. André Boand, premier substitut au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds, a célébré le 25^e anniversaire de son entrée au service de l'Etat. Le Conseil d'Etat lui a adressé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du département de justice.

Conseil général

Le Conseil général tiendra une séance lundi 5 décembre, à 20 h. 15, à l'hôtel de ville. Son ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal concernant : le budget 1956 ; l'acquisition d'une parcelle de terrain destiné à l'extension du cimetière de Beauregard et l'octroi d'un crédit nécessaire à la plantation d'arbres dans cette parcelle ; l'acquisition d'un terrain aux Prises du Vauseyon ; la cession d'un terrain au Port d'Hauterive ; la vente d'un terrain à Hauterive ; le rajustement de l'allocation de renchérissement du personnel communal.

LA VILLE

Le personnel des P.T.T. manifeste en faveur d'une révision des traitements

Dimanche matin a eu lieu au restaurant de la Paix, sous la direction de M. Fritz Koehli, président, une assemblée extraordinaire des Unions locales du personnel fédéral de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds. C'est devant un auditoire de 450 participants que M. Albert Redard, du comité directeur de l'Union fédérative, fit un exposé sur les traitements du personnel de la Confédération.

Une résolution fut soumise à l'approbation des membres qui l'acceptèrent à l'unanimité.

Cette résolution constate notamment qu'en dépit de la bonne situation économique du pays, la rétribution du personnel de la Confédération est restée en retard, notamment dans les classes inférieures et moyennes de traitement et en ce qui concerne les salaires de début. Il en est résulté dans les rangs du personnel fédéral un grand mécontentement et une amertume qui nuisent à la joie au travail. Le personnel qui remplit fidèlement ses devoirs, son devoir envers le peuple suisse, son employeur, revendique le droit de voir son travail rétribué d'une manière qui corresponde à la conjoncture économique de notre pays.

Grâce aux résultats financiers des derniers exercices, la Confédération et ses régies sont certainement en mesure de supporter la dépense supplémentaire résultant d'une augmentation substantielle des salaires.

La résolution fait allusion aux démarches de l'Union fédérative et se termine par cet appel :

« Le chef du département fédéral des finances et des douanes ayant donné aux dirigeants de l'Union fédérative, le 25 novembre 1955, l'assurance qu'il précéderait une amélioration des traitements initiaux à partir du 1^{er} janvier 1956, les revendications doivent être suivies aussi rapidement que possible d'une révision appropriée des articles du statut des fonctionnaires se rapportant aux traitements. »

Précisions

On nous prie de préciser que M. Mario Micheletti, habitant à la rue de Bourgogne, n'a rien de commun avec M. Micheletti, dont l'arrestation a été annoncée le 21 novembre.

Collision entre un camion et une auto

Samedi à 17 h. 15, à la cuvette du Vauseyon, une auto a heurté un camion qui sortait d'un garage. La voiture a été endommagée.

Naissances

Monsieur et Madame MONTANDON-HUGUELET, Pierre-Olivier et Paul-Etienne, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean - Blaise

Valangines 24 Maternité

MOTIERS

Collision entre un camion et une fourgonnette

(c) Un camion d'une entreprise d'alimentation, venant de Fleurier, samedi matin, est entré en collision avec la fourgonnette d'un boucher de Fleurier. Celle-ci s'appuyait à parquer après avoir fait le tour de la fontaine au carrefour de l'hôtel de ville. Dégâts importants, particulièrement à la fourgonnette ; par contre, pas d'accidents de personnes.

Un froid de canard !

(c) La température a fait une brusque chute dans la nuit de vendredi à samedi et le thermomètre est descendu à 20 degrés au-dessous de zéro, et même 22 à certains endroits au début de la matinée de samedi et de dimanche. Pendant la journée, le paysage, d'une blancheur éclatante sous un soleil radieux, est d'une grande beauté.

La neige a fait le bonheur des skieurs qui ont pu se livrer à leur sport favori au cours du week-end. A Buttet, le ski-lift des Couellet est entré en service.

Sur les routes, la neige gelée rend la circulation quelque peu dangereuse.

Le Conseil communal propose une réduction de l'impôt en 1956

Le Conseil communal propose au Conseil général d'appliquer, pour l'année 1956, l'article 157 nouveau de la loi fiscale récemment votée par le Grand Conseil. Cet article précise que les contribuables à l'impôt direct profiteront d'un abattement sur leur taxation de 10.000 fr. sur la fortune et de 1000 fr. sur les ressources.

Accident de travail

(sp) Samedi, en réparant le transformateur de la station de couplage de la Société du Plan de l'Eau, le directeur de l'entreprise, M. Armand Huguenin, ingénieur, a été brûlé à la main gauche et a dû recevoir des soins à l'hôpital de Couvet.

LES BAYARDS

Quand les douaniers en savent trop peu...

(sp) C'est une bien curieuse histoire qui a été évoquée devant le tribunal de police du Val-de-Travers, lors de sa dernière audience.

Un méconnaisseur des Bayards était allé à Pontarlier acheter de la viande de cheval et trois petits salamis. Il tenta de passer clandestinement la frontière, mais les douaniers le pincèrent.

Ils lui firent payer une petite amende, lui interdirent d'importer la viande de cheval mais ne firent aucune objection quant aux salamis...

Or, le vétérinaire cantonal demanda à la police de dresser rapport contre le méconnaisseur pour l'importation — elle aussi prohibée — des salamis.

Le tribunal a, très logiquement, acquitté le prévenu car si les douaniers ne savent pas exactement ce qu'il est permis ou interdit d'importer en Suisse, on ne peut pas demander à un quidam d'en savoir plus long qu'eux sur ce chapitre. Et, il a été normal aussi que les frais judiciaires fussent mis à la charge de l'Etat !

MOTIERS

Collision entre un camion et une fourgonnette

(c) Un camion d'une entreprise d'alimentation, venant de Fleurier, samedi matin, est entré en collision avec la fourgonnette d'un boucher de Fleurier. Celle-ci s'appuyait à parquer après avoir fait le tour de la fontaine au carrefour de l'hôtel de ville. Dégâts importants, particulièrement à la fourgonnette ; par contre, pas d'accidents de personnes.

MOTIERS

Collision entre un camion et une fourgonnette

(c) Un camion d'une entreprise d'alimentation, venant de Fleurier, samedi matin, est entré en collision avec la fourgonnette d'un boucher de Fleurier. Celle-ci s'appuyait à parquer après avoir fait le tour de la fontaine au carrefour de l'hôtel de ville. Dégâts importants, particulièrement à la fourgonnette ; par contre, pas d'accidents de personnes.

LES BAYARDS

Quand les douaniers en savent trop peu...

(sp) C'est une bien curieuse histoire qui a été évoquée devant le tribunal de police du Val-de-Travers, lors de sa dernière audience.

La fin des cours de l'Institut suisse de police

Les cours de perfectionnement de l'Institut suisse de police se sont terminés samedi matin. Les policiers romands ont entendu les deux derniers jours des conférences de M. Bertrand Houriet, président du tribunal, à Neuchâtel, sur des questions de droit civil et de droit familial ; de M. Ch. Gilliéron, président des tribunaux d'Aigle et du Pays-d'Enhaut, sur la psychologie de l'enfant et de l'adulte dans l'interrogatoire ; de M. Georges Béguin, avocat, à Berne, sur les sanctions pénales relatives à la propriété intellectuelle. Enfin, le colonel divisionnaire Frick a parlé samedi matin de « Police et armée ».

Les cours ont pris fin par une discussion générale réunissant participants romands et allemands ainsi qu'une allocution de M. Georges Béguin, président de l'Institut suisse de police.

Notons encore que vendredi soir, les commandants de police avaient été conviés par le Conseil d'Etat et le Conseil communal à un dîner à l'hôtel DuPeyrou. Des discours furent prononcés par MM. Edmond Guinand, président du Conseil d'Etat, F. Humbert-Droz, conseiller communal, G. Béguin, président de l'Institut, Burkhalter, commandant de la police cantonale de Lucerne et Gollut, commandant de la gendarmerie valaisanne. Assistaient également à ce dîner le colonel divisionnaire Frick, MM. J.-P. Porchat, chancelier d'Etat, et les conseillers communaux P. Dupuis et F. Martin.

Une voiture neuchâteloise se renverse dans le canton de Vaud

Samedi, à l'entrée nord d'Echallens, une voiture conduite par M. Adrien Perret, professeur à l'Université de Neuchâtel, devant laquelle un jeune homme traversait la route en tenant sa bicyclette à la main, a dérapé sous l'action du freinage, est sortie de la route et a terminé sa course dans un pré, les quatre roues en l'air. M. Perret et sa femme sont miraculeusement indemnes de l'accident. Leur machine est hors d'usage. Le jeune homme a été blessé par sa bicyclette que l'auto avait accrochée au passage.

On votera les 17 et 18 décembre

Le Conseil d'Etat a fixé aux 17 et 18 décembre la votation cantonale sur la loi relative à l'aide complémentaire à la vieillesse et aux survivants.

VIGNOBLE

LE LANDERON-COMBES

Nouveaux conseillers généraux

MM. Ernest Lack et Adolphe Schöpfer, socialistes, ont été élus tacitement conseillers généraux en remplacement de M. Henri Ferrat, démissionnaire, et de Dr Henri Bersot, décédé.

VAL-DE-TRAVERS

Un froid de canard !

(c) La température a fait une brusque chute dans la nuit de vendredi à samedi et le thermomètre est descendu à 20 degrés au-dessous de zéro, et même 22 à certains endroits au début de la matinée de samedi et de dimanche. Pendant la journée, le paysage, d'une blancheur éclatante sous un soleil radieux, est d'une grande beauté.

La neige a fait le bonheur des skieurs qui ont pu se livrer à leur sport favori au cours du week-end. A Buttet, le ski-lift des Couellet est entré en service.

Sur les routes, la neige gelée rend la circulation quelque peu dangereuse.

Le Conseil communal propose une réduction de l'impôt en 1956

Le Conseil communal propose au Conseil général d'appliquer, pour l'année 1956, l'article 157 nouveau de la loi fiscale récemment votée par le Grand Conseil. Cet article précise que les contribuables à l'impôt direct profiteront d'un abattement sur leur taxation de 10.000 fr. sur la fortune et de 1000 fr. sur les ressources.

Accident de travail

(sp) Samedi, en réparant le transformateur de la station de couplage de la Société du Plan de l'Eau, le directeur de l'entreprise, M. Armand Huguenin, ingénieur, a été brûlé à la main gauche et a dû recevoir des soins à l'hôpital de Couvet.

LES BAYARDS

Quand les douaniers en savent trop peu...

(sp) C'est une bien curieuse histoire qui a été évoquée devant le tribunal de police du Val-de-Travers, lors de sa dernière audience.

Un méconnaisseur des Bayards était allé à Pontarlier acheter de la viande de cheval et trois petits salamis. Il tenta de passer clandestinement la frontière, mais les douaniers le pincèrent.

Ils lui firent payer une petite amende, lui interdirent d'importer la viande de cheval mais ne firent aucune objection quant aux salamis...

Or, le vétérinaire cantonal demanda à la police de dresser rapport contre le méconnaisseur pour l'importation — elle aussi prohibée — des salamis.

Le tribunal a, très logiquement, acquitté le prévenu car si les douaniers ne savent pas exactement ce qu'il est permis ou interdit d'importer en Suisse, on ne peut pas demander à un quidam d'en savoir plus long qu'eux sur ce chapitre. Et, il a été normal aussi que les frais judiciaires fussent mis à la charge de l'Etat !

MOTIERS

Collision entre un camion et une fourgonnette

(c) Un camion d'une entreprise d'alimentation, venant de Fleurier, samedi matin, est entré en collision avec la fourgonnette d'un boucher de Fleurier. Celle-ci s'appuyait à parquer après avoir fait le tour de la fontaine au carrefour de l'hôtel de ville. Dégâts importants, particulièrement à la fourgonnette ; par contre, pas d'accidents de personnes.

LES BAYARDS

Quand les douaniers en savent trop peu...

(sp) C'est une bien curieuse histoire qui a été évoquée devant le tribunal de police du Val-de-Travers, lors de sa dernière audience.

Un méconnaisseur des Bayards était allé à Pontarlier acheter de la viande de cheval et trois petits salamis. Il tenta de passer clandestinement la frontière, mais les douaniers le pincèrent.

Ils lui firent payer une petite amende, lui interdirent d'importer la viande de cheval mais ne firent aucune objection quant aux salamis...

Or, le vétérinaire cantonal demanda à la police de dresser rapport contre le méconnaisseur pour l'importation — elle aussi prohibée — des salamis.

Le tribunal a, très logiquement, acquitté le prévenu car si les douaniers ne savent pas exactement ce qu'il est permis ou interdit d'importer en Suisse, on ne peut pas demander à un quidam d'en savoir plus long qu'eux sur ce chapitre. Et, il a été normal aussi que les frais judiciaires fussent mis à la charge de l'Etat !

MOTIERS

Collision entre un camion et une fourgonnette

(c) Un camion d'une entreprise d'alimentation, venant de Fleurier, samedi matin, est entré en collision avec la fourgonnette d'un boucher de Fleurier. Celle-ci s'appuyait à parquer après avoir fait le tour de la fontaine au carrefour de l'hôtel de ville. Dégâts importants, particulièrement à la fourgonnette ; par contre, pas d'accidents de personnes.

LES BAYARDS

Quand les douaniers en savent trop peu...

(sp) C'est une bien curieuse histoire qui a été évoquée devant le tribunal de police du Val-de-Travers, lors de sa dernière audience.

Un méconnaisseur des Bayards était allé à Pontarlier acheter de la viande de cheval et trois petits salamis. Il tenta de passer clandestinement la frontière, mais les douaniers le pincèrent.

Ils lui firent payer une petite amende, lui interdirent d'importer la viande de cheval mais ne firent aucune objection quant aux salamis...

Or, le vétérinaire cantonal demanda à la police de dresser rapport contre le méconnaisseur pour l'importation — elle aussi prohibée — des salamis.

Le tribunal a, très logiquement, acquitté le prévenu car si les douaniers ne savent pas exactement ce qu'il est permis ou interdit d'importer en Suisse, on ne peut pas demander à un quidam d'en savoir plus long qu'eux sur ce chapitre. Et, il a été normal aussi que les frais judiciaires fussent mis à la charge de l'Etat !

MOTIERS

Collision entre un camion et une fourgonnette

(c) Un camion d'une entreprise d'alimentation, venant de Fleurier, samedi matin, est entré en collision avec la fourgonnette d'un boucher de Fleurier. Celle-ci s'appuyait à parquer après avoir fait le tour de la fontaine au carrefour de l'hôtel de ville. Dégâts importants, particulièrement à la fourgonnette ; par contre, pas d'accidents de personnes.

LES BAYARDS

Quand les douaniers en savent trop peu...

(sp) C'est une bien curieuse histoire qui a été évoquée devant le tribunal de police du Val-de-Travers, lors de sa dernière audience.

Un méconnaisseur des Bayards était allé à Pontarlier acheter de la viande de cheval et trois petits salamis. Il tenta de passer clandestinement la frontière, mais les douaniers le pincèrent.

Ils lui firent payer une petite amende, lui interdirent d'importer la viande de cheval mais ne firent aucune objection quant aux salamis...

Or, le vétérinaire cantonal demanda à la police de dresser rapport contre le méconnaisseur pour l'importation — elle aussi prohibée — des salamis.

Le tribunal a, très logiquement, acquitté le prévenu car si les douaniers ne savent pas exactement ce qu'il est permis ou interdit d'importer en Suisse, on ne peut pas demander à un quidam d'en savoir plus long qu'eux sur ce chapitre. Et, il a été normal aussi que les frais judiciaires fussent mis à la charge de l'Etat !

MOTIERS

Collision entre un camion et une fourgonnette

(c) Un camion d'une entreprise d'alimentation, venant de Fleurier, samedi matin, est entré en collision avec la fourgonnette d'un boucher de Fleurier. Celle-ci s'appuyait à parquer après avoir fait le tour de la fontaine au carrefour de l'hôtel de ville. Dégâts importants, particulièrement à la fourgonnette ; par contre, pas d'accidents de personnes.

LES BAYARDS

Quand les douaniers en savent trop peu...

(sp) C'est une bien curieuse histoire qui a été évoquée devant le tribunal de police du Val-de-Travers, lors de sa dernière audience.

LES CONFÉRENCES

Ce que les enfants attendent des parents

Trouver le juste milieu, en ce monde, et dans un domaine quelconque, est chose parfois bien difficile. Or, que demandent les enfants ? Que leurs parents le trouvent dans trois domaines différents, ceux de l'affectivité, de la liberté d'action, de la santé corporelle, qu'ils sont en droit d'attendre aujourd'hui (comme hier, du reste, mais c'est une autre histoire).

Ce devoir à trois faces nous a été présenté, le 23 novembre, de manière attrayante, par trois spécialistes, choisis par le C.N.I.E. et l'école des parents, les docteurs Durand, Olivier Jeanneret, et par Claude Pahud, de Radio-Lausanne, directeur de l'école des éducateurs de Lausanne. Les besoins du cœur, de la personnalité, du corps des enfants, doivent être satisfaits par le plus grand nombre de parents. M. W. Perret, directeur de l'Office cantonal des mineurs, a dirigé ce forum. Puisque nous voici un peu chez les Romains, mentionnons l'adage qui leur était cher déjà : une âme saine dans un corps sain. Car tout se rapporte à cette vérité première. Seulement, en 1955, on a développé de manière plus scientifique et psychologique, accessible, du reste, à notre jugement de laïcs.

L'affectivité, qui se nommait autrefois « amour » des parents pour leurs enfants, a été présentée par le docteur Durand, qui parla des besoins du cœur, de l'âme enfantine ; la relation affective existe d'âge en âge entre le couple et sa progéniture ; cette dernière en est tributaire depuis la naissance jusque tard dans l'adolescence. Elle lui est à la fois chaleur, bien-être, contentement, bonheur. Il faut donc de cet amour, au sein des familles, comme il y faut du pain. Ici, déjà, il s'agit de trouver le juste milieu, ne point trop choyer, « couvrir », gâter l'enfant aimé, afin qu'il ne soit pas dangereusement désarmé, plus tard, devant la dureté de la vie et la mauvaïeté des gens.

La notion de liberté est ensuite, et très chaudement, apportée par M. Cl. Pahud. Pour lui, il s'agit que les pe-

tit acquièrent la sûreté de maintien, l'indépendance dans le métier, le libre arbitre, un jugement personnel. S'il a toujours été naturel d'aimer ses enfants, il peut être plus malaisé, aujourd'hui, de leur donner — et laisser — une sage liberté, les parents nés avec le présent siècle n'ayant, eux, pas joué beaucoup de cette liberté au sein de leur propre famille. A notre avis donc, ce bien-là, qui est en effet indispensable aux jeunes, et que leurs aînés ont peu goûté, doit être géré avec sagesse. Il faut inculquer aux pères et mères de 1955 beaucoup plus à appliquer les notions de liberté que celles de l'affectivité. Le juste milieu est, ici, dans un prudent dosage de la liberté, une connaissance exacte du caractère du « libéré », un raisonnement sachant varier dans ses effets, selon les circonstances et la personnalité des jeunes gens...

Les besoins matériels et corporels eurent un avocat convaincu, en M. Jeanneret, médecin en notre ville. Car, dit ce praticien, les besoins fondamentaux de l'enfant, s'ils ne sont pas satisfaits, rendent cet enfant incapable de jouir de l'affectivité et de profiter de la liberté. Encore une de ces grandes vérités qu'il est bon de répéter et de répandre autour de nous tous. Hygiène, croissance, défauts de conformation ou de maintien, sont des chapitres importants du livre de l'éducation familiale. Là, enfin, le juste milieu est de ne pas charger l'enfant de trop de défenses, précautions, menaces, craintes, à l'endroit de sa santé ; s'il est délicatement soigné, le voilà handicapé pour longtemps, et à fond, et comme on dit chez nous « prêtéré », en face des robustes et des bien équilibrés.

Un très nombreux public, où l'élément masculin était fortement représenté, assista à cette captivante soirée, forum courtis, animé, où le choc des idées aura profité aux parents et grands-parents, aux jeunes gens aussi, qui formaient le vaste auditoire de nos sympathiques informateurs.

M. J.-C.

Le nouveau collège secondaire de Fleurier a été inauguré samedi

De notre correspondant de Fleurier :

L'inauguration du nouveau collège de l'école secondaire et du gymnase pédagogique a eu lieu samedi après-midi à la Maison de paroisse.

Nous avons, le mois dernier, donné des précisions sur la façon dont le bâtiment — une ancienne manufacture — fut judicieusement transformé, ce qui nous dispense d'y revenir aujourd'hui.

Le Conseil communal avait invité à la cérémonie le chef du département de l'instruction publique, M. Cloutin, son premier secrétaire, M. Evard, M. L. Berner, inspecteur du deuxième arrondissement, M. Dubois, directeur de l'école secondaire des Verrières, les députés du Val-de-Travers au Grand Conseil, les autorités exécutives des différentes communes du district, les représentants de la commission scolaire, du Conseil général, les membres du corps enseignant et la presse, maîtres d'état et architecte. Les élèves étaient également présents.

Ce sont eux qui, sous la direction de Mlle A. Ammann, ouvrirent la manifestation par un chant de Doret. « Soirée de juin » n'était pas précisément de circonstance par une journée à la température sibérienne comme celle de samedi mais répondait bien, par contre aux sentiments d'allégresse qu'il y avait dans les cœurs !

M. André Maumary, vice-président de

l'exécutif, après des souhaits de bienvenue, souligna que la nouvelle école apporte à un problème qui préoccupait depuis longtemps les pouvoirs publics, une solution qui tient compte des possibilités financières de la commune.

M. Jacques Kobel, président de la commission scolaire, après avoir remercié les autorités de leur compréhension, émit quelques pertinentes remarques traduisant l'intérêt que prennent à l'éducation de la jeunesse les dirigeants de nos écoles.

L'allocution d'une haute élévation de pensée de M. Henri Robert a mis en évidence la sollicitude avec laquelle le directeur de l'école secondaire et du gymnase se préoccupe de l'avenir des étudiants et le soin qu'il apporte à adapter les méthodes pédagogiques aux conceptions actuelles.

M. Gaston Cloutin, conseiller d'Etat, apportant le message du gouvernement, félicita Fleurier d'avoir modernisé son école secondaire et insista sur le rôle que les établissements supérieurs jouent dans les régions diverses de notre canton en animant la vie intellectuelle.

Un second chant, « Cantate Domino », de Grotchaminoff mit fin à la cérémonie officielle qui fut suivie d'une collation au Cercle démocratique et qui avait été précédée d'une visite du collège ouvert au public dans la journée de dimanche.

La population de Fontainemelon a été inaugurée samedi sa nouvelle salle de spectacles

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

L'inauguration à Fontainemelon du nouveau bâtiment comprenant la salle de spectacles et la salle de gymnastique a eu lieu samedi dès l'après-midi, en présence de MM. Edm. Guinand, président du Conseil d'Etat, J.-L. Barrelet, P.-A. Leuba et A. Sandoz, conseillers d'Etat, J.-P. Porchat, chancelier d'Etat, Baillod, expert fédéral de gymnastique, des membres des autorités communales, des représentants des diverses sociétés locales et des invités.

Dès 15 heures, les officiels étaient reçus au collège où une petite collation leur fut offerte et au cours de laquelle M. Jeanneret, président de commune, adressa, au nom des autorités, les souhaits de bienvenue.

Un bâtiment remarquablement conçu

Ce fut ensuite la visite du nouveau bâtiment construit sur le même emplacement que l'ancien, démolé, qui ne répondait plus aux exigences actuelles.

Ce nouveau bâtiment, conçu par M. A. Ed. Wyss, architecte, avec la collaboration de Mme L. Wyses-Herod, à la Chaux-de-Fonds, a fière allure. Les locaux spacieux et bien compris bénéficient d'un agencement moderne, répondant ainsi au désir des usagers. La salle de spectacles comprend 400 places assises. Elle peut être utilisée aussi bien pour des soirées théâtrales et musicales que pour des séances cinématographiques. L'installation électrique a été poussée à fond, les jeux de lumière, sur scène, sont des mieux réussis. Les décors brossés par le grand peintre du Doubs, M. A. Farny, au Locle, sont d'un bel effet.

La salle de gymnastique elle aussi donne entière satisfaction. Toutes les dépendances sont également bien comprises. Les visiteurs ont pu conclure que le Conseil communal a bien fait les choses et qu'il avait droit à d'innombrables félicitations.

Après des productions, exécutées pour la première fois sur la nouvelle scène par les élèves et qui furent vivement applaudies (chants, rondes, ballets, saynètes, etc.), tous les participants se rendirent à l'hôtel de

La nouvelle salle est remise à la population

Le soir, la manifestation préparée par les sociétés locales attira les invités à la grande salle où la population également conviée, occupait déjà une grande partie des sièges confortables mis à disposition.

Avant le lever du rideau, M. Jules Jeanneret, président du Conseil communal, relate que depuis longtemps déjà les autorités envisageaient la construction d'un bâtiment moderne. Il est heureux de remettre à la population, spécialement aux sociétés locales, le nouveau bâtiment qui a pu être édifié grâce à la prospérité économique que nous vivons. Il adresse ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation heureuse de l'œuvre.

Alors que M. Wyss, architecte, exprime ses remerciements aux autorités et sa satisfaction du résultat obtenu, M. Baillod, expert de gymnastique scolaire, dit également le plaisir qu'il a en constatant que tout a été mis en œuvre pour le développement physique de la jeunesse.

A son tour, M. Edmond Guinand, président du Conseil d'Etat, apporte le salut et les félicitations de l'autorité cantonale.

Après que M. Gilbert Humbert-Droz, au nom des sociétés locales, ont remercié les autorités communales pour la compréhension montrée à leur égard, le rideau se lève et à tour de rôle chaque société se produit pour la grande joie du public, qui ne ménage pas ses applaudissements. On entend encore avec plaisir M. Kubler, qui interprète quelques chants, accompagné au piano par Mlle Jacot, puis, pour terminer, les « Troubadours de la Paudeze », dont le numéro enthousiasma l'auditoire.

La partie récréative ramena le public à la salle de gymnastique où, jusqu'au petit matin, le bal entraîna jeunes et vieux.

A. D.

JURA BERNOIS

A-t-on trouvé la solution qui sauvera la ligne Delle-Berne ?

(sp) Un député jurassien, M. Peter, de Berne, a développé au Grand Conseil une motion par laquelle il demande qu'on s'intéresse au port fluvial de Bourgogne, situé à quelque dix kilomètres de notre frontière, sur le canal du Rhône au Rhin et sur la ligne Delle - Belfort.

L'utilisation de ce port pourrait mettre le Jura en communication avec les bassins miniers et industriels de France et de Belgique.

M. Peter demande qu'on envisage la création d'un port franc avec bureau d'exportation-importation. M. Brauand, directeur des travaux publics et des chemins de fer, s'est déclaré disposé à étudier cette question. Le Grand Conseil a accepté la motion à l'unanimité.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 9^{me} page.

Dieu essuiera toute larme de leurs yeux ; et la mort ne sera plus ; et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni peine, car les premières choses sont passées.

Apoc. 21 : 4.

Monsieur et Madame Albert Calame-Gatolliat, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame André Calame-Oudart et leurs enfants à la Chaux-de-Fonds ; Mademoiselle Betty Calame, à Bourdry, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de leur très cher frère, beau-frère, tante, grand-tante, nièce, marraine, cousine, parente et amie,

Mademoiselle Alice CALAME

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 50^{me} année, après une longue et douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 26 novembre 1955. (Côte 135)

L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds mardi 29 novembre, à 15 heures. Culte au crématoire.

Le corps sera déposé au Pavillon du cimetière

Suivant le désir de la défunte le deuil ne sera pas porté

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Camille L'Éplattienier et son fils Daniel, à Cernier ; Madame et Monsieur Jean Mounoud et leurs enfants, à Chézard ; Madame veuve Ulrich L'Éplattienier, à Cernier ; Ulrich L'Éplattienier et sa fiancée, à Cernier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame Camille L'ÉPLATTIENIER née Emma REIST

leur chère et fidèle épouse, maman, sœur, marraine, tante, belle-fille et belle-sœur, décédée paisiblement après une courte maladie dans sa 41^{me} année.

L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds mardi 29 novembre, à 14 heures. Culte pour la famille à Cernier, à 13 heures.

Dieu est amour.